© Illustration Hélène Copin

RÉSEAU pour les ALTERNATIVES FORESTIÈRES

Ni forêt usine, ni forêt musée !

COMPTE-RENDU AG 2025

SOMMAIRE

Nombre de participant·es : 77

Dates : du 20 au 22 juin, AG ordinaire le 21 juin

Lieu : A l'Antenne Séverac, 15 route de Saint Dolay à Sévérac (44530)

Compte-rendu exhaustif

Atelier branches locales (Vendredi 20 Juin 2025)

Une cinquantaine de participant-es + 8 branches locales représentées (Ariège 09 - Sud Isère 38 - Jura 39 – Brocéliande-Porhoët 56 - Pyrénées-Atlantiques 64 – Clunisois 71 - Ile-de-France 75 - Haut-Languedoc 81)

- **Brise-glace :** tour de présentation des personnes présentes
- **Introduction**
- **Présentations**
    - des dynamiques des Branches Locales et des outils mis à disposition
    - du projet de fonctionnement en réseau et de l'évènement fédérateur à venir en 2026 dans lequel les branches seront invitées à s'impliquer
    - du déploiement du Bail FSE avec les branches locales
- **Partages d'expériences** à partir de questions formulées par le RAF
    - Question 1 : *"Vous roulez à quoi ?"* - Modèle économique
    - Question 2 : *"Laissez parler les p'tits papiers"* - Documents formalisés
    - Question 3 : *"Mais qu'est-ce que vous faites ?"* — Activités
    - Question 4 : *"Mais vous êtes qui ?"* - Maturité de la branche
- **Bilan et propositions** de continuer les partages (liste de partage et webinaires sur proposition des branches locales et à leur intention)
- **Ateliers dans 2 espaces distints**
    - Atelier 1 : Plateforme numérique pour fonctionner en réseau
    - Atelier 2 : Répartition des financements dans un réseau

Assemblée Générale (Samedi 21 Juin 2025)

- **Bingo brise-glace** autour de la forêt

- **PV de l'AG**
- **Temps questions-réponses**

Conférence d'Alain Persuy, forestier et écologue de métier, et expert auprès de l'UICN France, de FNE et du CEN Nouvelle Aquitaine *(notes issues de la conférence)*

Présentation d'initiatives locales : nos membres ont du talent (et du bois) à revendre

Partage en plénière sur le projet de mise en réseau – Comment être plus fort·es ensemble ?

- Présentation
- Temps d'échanges et de questions des adhérent·es - Comment vous voyez le RAF qui fonctionne en réseau ?

Atliers en sous-groupes

- Atelier Bail FSE
- Atelier GFCE
- Atelier Mise en réseau / Utopies du RAF

Ateliers libres sur proposition des membres (Dimanche 22 Juin 2025)

- Les professionnel·les du réseau. Quels besoins ? Comment le RAF peut-il nous aider ? (Christophe, Matteo et d'autres membres) ***– Prise de notes jointes à ce compte rendu***
- Inventaire forestier participatif à l'Antenne (Rodolphe & Lorraine)
- AMAP bois-bûche bretonne (Yann & Valentin)
- Santé travailleur·se en forêt, maladie de Lyme
- Visite de la "Tanière" : atelier scierie, charpente, menuiserie et expo de la Ferme n°7 de Notre-Dame de Paris

ATELIERS BRANCHES LOCALES

Vendredi 21 juin 2025

Abréviation : BL = branche(s) locale(s)

Plénière

Brise Glace : se positionner en fonction de son territoire : 30 personnes (avec, côté équipe du RAF : Lucile, Maëlle, Estelle, Yannick, Marie, Elise, Ludivine, Yann C). 8 BL présentent, plus des personnes qui ne sont pas encore membres de BL et d'autres qui découvrent le RAF.

Présentation des objectifs

Présentation des dynamiques BL avec Maëlle

Partager des retours d'expériences avec Elise

Introduction : le Bail FSE, un exemple concret du besoin de travailler ensemble du local au national avec le rôle des BL dans le déploiement de cet outil novateur.

Partage d'expériences via la méthode du rebond

4 thèmes de discussion proposés pour inspiration

Q1 Forêts Alternatives Jura, *BL Jura* – COMMUNICATION EXTERNE -

"On organise des temps d'animation et de sensibilisation mais on a un gros souci avec la communication pour faire savoir qui on est, où l'on va ? Comment maîtrisez-vous votre communication ?"

<u>Marie, BL Ariège :</u> On utilise **Discord en interne** pour communiquer avec des **rubriques** correspondant aux 4 grands axes d'action qu'on s'est donnés. C'est un **logiciel libre** où on peut avoir des **conversations thématiques fermées** avec différents **droits d'accès**. Nous étions un grand groupe au départ, avec plusieurs personnes disponibles pour **organiser des rencontres type "café-forêt"** (5x). Plusieurs personnes se sont désengagées au fur et à mesure et cet outil nous a permis de maintenir la communiquer entre nous et garder une trace du travail

accompli tout en pouvant continuer à s'organiser. Les 4 sous-groupes, correspondant à 4 grands axes de travail, permettent de dire ce que l'on veut faire et de mettre en place par des actions sans passer par la rencontre physique.

Yann M, Sylv'n'Co, BL Brocéliande-Porhoët : le RAF a **refusé d'être sur les réseaux sociaux**, élément essentiel pour ne pas donner nos sous et données aux GAFAM. Le RAF et ses collectifs devraient faire attention donc à ne pas donner ses infos. On utilise le **Mycelium** mis à dispo par le RAF, **sorte de bureau virtuel partagé** avec les autres membres de la BL. Pour communiquer auprès du grand public on passe de temps en temps par la **presse locale que l'on accompagne pour écrire ses articles**. On utilise une **liste de diffusion d'information destinée au public** (sympathisant·es intéressé·es). Elle n'est pas pas structurée ni régulière. Il est intéressant de constater que **ces mails d'infos sont repris par d'autres newsletters locales**. Lorsque l'on organise un évènement, on réalise un **affichage papier** dans des lieux publics de notre secteur.

Manon, grimpeuse-arboriste : Ce qui marche bien c'est **un affichage 1 mois avant et 1 semaine (avant)** et d'utiliser les **réseaux des formateur·ices des écoles** (organismes de formation).

Nicolas : Dans des territoires très ruraux, la presse locale marche bien pour se faire connaître. On peut proposer des ébauches d'articles "pré-mâchés" et **s'appuyer sur un réseau de journalistes sensibilisé·es**.

Marie D., BL Ile-de-France : Je **relaie des communications du compte du RAF national LinkedIn**. En Ile-de-France, il y a tellement d'initiatives qu'il est difficile pour nous de se passer des réseaux sociaux pour exister dans le paysage.

Yannick B, admin RAF : Il est aussi possible de passer par des **radios locales**.

Estelle, salariée RAF : **La position du RAF d'utiliser des logiciels libres et éthiques** pour nos outils numériques (ex. Mycélium sur Nextcloud) mais la position vis-à-vis des réseaux sociaux a évolué. **Forêts En Vie** s'adresse directement au **grand public** avec le besoin de **collecter de l'argent**. Le fonds de dotation est présent sur **Facebook**, **Instagram** et **LinkedIn** (mais pas sur X, ancien Twitter). Le **RAF** quant à lui est **seulement sur LinkedIn**.

Q2 Anne-Marie L - *BL Pyrénées-Atlantiques* – POSITIONNEMENT :
Comment on se positionne en tant que BL quand il y a des projets

dévastateurs sur notre territoire ? Par exemple, proche de chez nous il y a un projet de fabrication de biocarburants pour l'aviation.

Elise L, salariée RAF – FEV, BL Clunisois : Lors du salon conventionnel Agroforest, la BL ne s'est pas affichée comme coordinatrice de la lutte, ni ses assos membres, mais il y avait un **collectif informel dédié pour cet évènement** qui regroupait des membres des différentes structures impliquées dans la BL.

Réponse RAF suite à l'AG 2024 et jeu de positionnement : le RAF est là pour faire connaître les alternatives forestières et rassembler les acteur·ices de forêts vivantes, **se positionner en tant que médiateur·ice pour ouvrir le dialogue.** Il essaie d'inviter les non-convaincu·es et les « ennemi·es ». **Le RAF soutient les luttes mais n'est pas le fer de lance pour continuer à animer le dialogue.**

Laurence S, Forêts Alternatives Jura, BL Jura : Notre association a t**enu un stand a Euroforest**. Il faut aussi essayer d'**agir de l'intérieur** de la filière conventionnelle. « *Il faut aller à l'extérieur de notre tour* ». Il est aussi possible de **se présenter au syndicat des propriétaires forestiers**.

Réponse RAF : Nous soutenons les luttes, par exemple en **signant des tribunes** et en **les relayant via nos outils de communication externe**. Le RAF est en soutien sans en être en posture de coordination pour **favoriser le dialogue et l'ouverture** avec les collectivités, élu·es, des acteuri·ces de la filière conventionnelle etc. Il est difficile de mélanger toutes les casquettes sur un territoire.

Matteo Scierie Jura : Une asso qui porterait une lutte pourrait-elle être une BL ?

Réponse RAF : **Les assos membres BL ont une raison d'être proche de celle du RAF**, l'objectif est de **faire connaître et développer les alternatives forestières sur un territoire**. Il n'y a pas d'alternatives sans lutte, il y a de la porosité, donc soutien. Peu de luttes sont portées par des structures statutairement déposées.

Ludivine P, admin RAF : C'est une frustration qui revient souvent de constater qu'il n'y a pas d'acteur national qui représente clairement la lutte forestière.

Marion D, association Envol Vert (ONG avec des salariées) – BL Haut-Languedoc : On ne veut pas aller du côté des luttes mais plutôt **agir sur les alternatives**

économiques pour se détacher de la casquette trop militante et **assurer le dialogue** avec des collectivités **localement**. **A échelle nationale**, on participe d'une certaine façon à la lutte grâce à des outils comme le **plaidoyer**. Généralement, en tant que BL, on redirige les personnes qui nous contactent pour participer à des luttes forestières vers des collectifs dédiés.

Maxime D, admin RAF : On demande régulièrement au RAF quels sont ses allié-es dans le paysages des structures nationales. Certaines **associations nationales sont complémentaires** et le RAF doit travailler à mieux lisibiliser ces alliances et ces complémentarités (Canopée, SOS Forêts…).

Simon S : **Le dialogue est un moyen de lutter**, il y en a plein d'autres. Aujourd'hui, la répression envers les luttes écologiques est forte, c'est **sécurisant** et salutaire de **cloisonner luttes et alternatives** pour être plus résilient-es.

Q3 - Mais vous êtes qui ? - IDENTITÉ :

Yann Clément, association Les Hirondouelles, dans le Lot : création d'un nouveau collectif pour acquérir et gérer collectivement des forêts, pas encore structuré en association car j'ai du mal à m'organiser et trouver du relais pour prendre en main la formalisation de l'association. **Moi j'ai amené les forêts à acheter mais ensuite comment faire en sorte que des personnes du collectif aient envie de s'impliquer davantage pour concrétiser le projet ?**

Camille P, Asso Plein d'Essences - BL Clunisois : **Trouve toi des femmes j'ai envie de dire !** Avec un certain humour cynique mais la réalité est que les tâches pratico-pratiques et administratifs peu visibiles et glorifiantes sont beaucoup portées par de femmes dans les collectifs. Au sein de notre organisation locale, avons à coeur que ces tâches qui ne sont pas passionnantes incombent à égalité aux hommes et aux femmes.

Artisan de Bretagne : Nous avons créé un groupe d'artisans (scieur, charpentier…) très ancré. Nous, petites structures, manquons de temps pour cette dimension administrative. C'est le coeur du problème pour diffuser les informations, faire les demandes de financements, animer des temps de rencontre… **On est sachant-es dans nos métiers mais on a besoin d'émulsion autour de nous pour faire le lien avec la société civile.**

Anne-Marie L, BL Pyrénées Atlantiques : C'est la même expérience sur notre territoire (charpentier, ébéniste, ancien ONF…) avec agrégation de pleins de compétences et des élu-es. **On est un collectif informel riches de personnes ressources complémentaires d'horizons différents** mais c'est trop fragile, c'est pourquoi on a **envie de monter un GFCE pour se structurer**.

Elise L, salariée RAF – FEV, BL Clunisois : Il faut t**rouver des personnes avec des compétences d'animation et de coordination de projet en local pour aider les collectifs a se structurer**. Il est possible de **se rapprocher des acteur-ices de l'éducation populaire** pour se former et être conseillé-es. Qui va penser à rédiger le CR ? Quelle sera la prochaine date de réunion ? **L'animation du collectif est souvent un impensé** alors qu'elle est indispensable pour que chacun-e trouve sa place et du sens à donner du temps bénévole. **L'animation peut être pensée comme tournante pour que les personnes qui la porte ne s'épuisent pas.** Nous, on était 3 au départ et on a organisée une réunion publique avec une invitation claire sur le projet (une note descriptive de 3 pages), ce qui a permis de mobiliser 45 personnes. Si la base du projet et les méthodes pour atteindre notre objectif sont claires, les personnes qui seraient « mal intentionnées » ne vont pas rester.

Maëlle V, BL Sud Isère : Dans notre territoire, les alternatives forestières sont pour l'instant portées en très grande majorité par des hommes. **Le rôle d'animateur·ice n'était pas pris au sérieux quand il a été présenté au collectif** (prendre soin, animer, contacter, re-contacter, faire passer les infos). Quand en début de réunion on demande "qui fait le compte-rendu ?", on se réalise que plusieurs personnes n'en voient pas l'intérêt.

Camille P, Asso Plein d'Essences - BL Clunisois : Dans notre association, c'est assez multi-générationnel. Il y a différents rapports au temps au sein de la BL. Il y a notamment une **jeune retraitée** qui nous a beaucoup aidé. Dans nos réunions, on a **fait tourner les missions**, **bien réparti les rôles pour que chacun-e prenne conscience du temps et de l'investissement demandé. Cela a permis aussi de démystifier certains rôles.** C'est aussi important que chacun-e soit clair-es sur le **temps qu'ielle peut accorder au collectif et à quelle fréquence.**

Yann M, Asso Sylv'n'co – BL Brocéliande-Porhoët : Notre association a été **accompagnée par une institution** (le Pôle ESS), on donc bénéficier de temps salarié. « Pour faire vivre une asso, suffit pas d'être un bon bûcheron ! ». Pour les artisans, il faut essayer de faire découvrir nos pratiques à des non-professionel-les,

ce qui permet d'être multi-compétences et in fine de faire vivre l'asso. Avec plus de maturité, il est possible d'organiser des évènements grand public pour visibiliser concrètement les alternatives forestières portées par les professionnel-les.

Artisan en Bretagne : Nous on est face à nos établis, mais on a du mal à trouver ces gens à mobiliser...

Manon, grimpeuse arboriste : Il est possible **s'appuyer sur les CEMEA,** des associations d'éduc pop qui mettent à disposition des outils sur leurs sites. Il y a **des outils sur chaque territoire pour aider les gens à monter des assos**. De notre côté ce qui nous a aidé c'était de se rapprocher de **personnes qui savent monter des festivals**. Elles sont super rodées pour l'événementiel et partagent les mêmes valeurs que nous.

Simone S : Il faut toujours **garder en tête les objectifs** et redescendre dans le concret. Quelle est notre intention ? Est-t-elle toujours là ? Est-ce qu'on fait un CR pour faire un CR ou a-t-il du sens ? **Pour faire tourner les missions d'animation, on peut tirer au sort** et la personne n'est pas forcément en charge d'exécuter la tâche mais devient référent-e et doit s'assurer que la tâche est bien faite.

Diwan C, BL Sud-isère : Idem dans notre territoire où nous avons des difficultés à mobiliser des forces vives en dehors des pro. Il y avait le projet de créer une asso mais tant qu'il n'y a pas plus de monde impliqué, **on préfère ne pas se lancer de la formalisation administrative au profit de temps collectif où on fait des choses ensembles et on apprend à se connaître**. Ca va se décanter à un moment et **on préfère attendre que le collectif se soude davantage plutôt que de forcer la création d'une association dans urgence parce qu'il y a une opportunité** (ex. y'a une forêt à acheter, une subvention de la comm-comm).

Artisan bois en Bretagne : On a un fab-lab dans lequel tu amènes ton projet et ça permet de déléguer. Les thématiques ne sont pas seulement sur le bois et la forêt. **S'appuyer sur d'autres milieux écologiques et social autour des forêts permet de mobiliser de nouvelles personnes qui seraient prêtes à donner du temps**.

Elise L, salariée RAF – FEV, BL Clunisois : On a fait le choix de **commencer par la sensibilisation à la forêt avant de partager des informations liées aux enjeux des professionnel-les**. On commence par faire venir des citoyens en leur

donnant des clés de lecture et en leur **proposant d'expérimenter un rapport sensible à la forêt**. Dans un second temps, on **fait venir les pros** pour qu'ils parlent de leur réalité de terrain. Les citoyen-nes qui participent à nos rencontres sont souvent halluciné-es lorsqu'ils comprennent les enjeux forestiers et **leur révolte devient motrice pour ensuite s'investir sur l'animation ou la coordination**… "On vient cueillir le sentiment de révolte des citoyen-nes" en proposant de s'impliquer dans la structuration d'une filière forêt-bois locale et éthique.

Laurence S, Forêts Alternatives Jura, BL Jura : On a **organisé une projection de film en partenariat avec un cinéma** d'art et essai local.

Ludivine P, BL Brocéliande-Porhoët : Pour l'orga des rencontres Grand Ouest n°2 en 2024, on a créé des **binômes par thématique** (gestion-orga collective). Au préalable, on avait listé **qui est à l'aise à faire quoi**, **qui a quelles compétences**. On se donnait des **RDV physiques** pour se motiver. Ca permet de mélanger différentes personnes et horizons.

Maxime D, admin RAF : **Les personnes qui donnent du temps d'animation au sein du RAF sont plutôt des citoyen-nes engagé-es que des professionnel-les** qui elleux ont souvent des difficultés économiques à vivre de leur métier. Les professionnel-les sont souvent surchagé-es et il est difficile pour elleux de dégager du temps pour du bénévolat. Je me sens reconnaissant envers les citoyen-nes qui se mobilisent alors que ce n'est pas leur métier qui est en jeu.

Participante : les citoyen-nes s'engagent car ielles voient changer concrètement le paysage autour d'elleux (coupes rases).

Manon, grimpeuse arboriste : rebond sur l'idée des cinémas d'art et d'essai, il existe des initiatives comme **La Terre des vertus** + **Kimboto**, un film sur les grimpeureuses en forêt guyanaise, dont le RAF pourrait être partenaire.

Réponse équipe RAF : Le RAF est partenaires du film **La Terre des vertus** au niveau national, la BL IDF a fait une intervention pour présenter ce film. Venez nous voir si vous êtes intéressé-e pour diffuser ce film sur vos territoires et **animer un débat à la suite de la projection**.

Yann M, BL Brocéliande-Porhoët : **inviter la BL la plus proche à parler du RAF** et des alternatives forestières. **S'inspirer des AMAP** : des citoyen-nes viennent

aider à désherber les carottes des paysan-nes : ça peut paraître relou pour les paysan-nes au quotidien et pourtant, il y a des des citoyen-nes motivé-es pour donner un coup de main ponctuellement !

Q4 – AUTOUR DES PROFESSIONNEL·LES

Comment les professionnel-les sont-ielles représenté-es au sein du RAF ? Notamment par les BL ? Par le RAF ? Comment sortir du clivage industriel / artisanal ? Comment on recrée des filières locales ?

Matteo R, scieur dans le Jura : dans le domaine agricole, beaucoup d'alternatives se développent, contrairement au domaine de la forêt. En tant que professionel-les, on a parfois un **sentiment d'isolement, des difficultés à pérenniser nos activités**. On travaille dans l'urgence. On ne se sent pas suffisamment représenté·es par le RAF en tant que profesionnel·les.
L'échelle industrielle est souvent stigmatisée mais la scierie relève d'un procédé industriel : il y a une chaîne de production (gestion des appro, secrétariat). Cette échelle n'est pas représentée dans les alternatives. On a la sensation d'être dans un angle mort.

François B, BL Clunisois : attention à la distinction artisanal / industriel. Le processus est industriel à partir du moment où on cherche à adapter la forêt à des modes de production grande échelle.

Camille P, Bl Clunisois : les changements de pratique professionnelle doivent être soutenus par les choix de consommation des citoyen-nes. Pour cela, **il faut que les profesionnel-les vertueux-ses d'un territoire soient davantage visiblisé-es**.

Yann M, BL Brocéliande-Porhoët : en tant que BL, on est parfois amené à **présenter le RAF sur des territoires au-delà de notre zone d'action initialement définie** (ciné-débat, café-forêt)… **Les BL ont un rôle à jouer pour visibiliser et soutenir le travail des professionnel-les, lancer une réflexion sur une filière locale.** Invitez les BL à côté de chez vous qui ont de l'expérience en animation pour créer la votre !
Il circule depuis longtemps l'idée de la **création d'un syndicat de professionnel-les du bois et de la forêt qui pose les bases des fonctionnement des filières locales alternatives**. Un **espace discussion pour les professionnel-les**. Les particuliers aideraient les professionnel-les à pratiquer leur métier dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, quelle place des professionnel-les dans la gouvernance du RAF ? Ils n'ont pas le temps et le soutien des citoyen-nes est nécessaire. **Il serait**

intéressant de réfléchir à l'articulation des rôles des professionnel-les et des citoyen-nes pour contribuer à l'émergence de filières alternatives, notamment en lien avec la gouvernance du RAF.

Maxime D, admin RAF : La BL de son territoire ne peut pas lui fournir suffisamment de chantier. C'est une question de volume d'activité : un volume d'activité éthique n'est pas suffisant pour avoir rémunération décente. Il faut donc soit être mobile au sein du réseau RAF, soit faire des compromis (pluri-activités, élagage, chantiers moins vertueux).

Charpentier breton : il y a des débouchés intéressants dans la rénovation du patrimoine. Des architectes s'intéressent à notre démarche. Il faut tisser patiemment des "partenariats" locaux avec les forestiers quand on est charpentier.

Manon, grimpeuse arboriste : **les professionnel-les doivent être les garant-es des bonnes pratiques pour les citoyen-nes**. Le grand public a besoin de messages simplifiés. Pour les gens industrie = IKEA. Il ya besoin de **redéfinir le vocabulaire**. Les professionel-les doivent défendre ce qu'ils font, se questionner sur pourquoi ielles le font, et le partager. Il y important d'avoir **des professionnel-les et des citoyens dans le CA du RAF.**

Elise L, salariée RAF – FEV, BL Clunisois : Comment le RAF peut jouer ce rôle de représentation des difficultés des professionnel-les qui portent des alternatives ? Comment le RAF peut être à l'écoute des pro sans leur prendre trop de temps ? Aujourd'hui, le CA du RAF composé de plusieurs citoyen-nes en reconversion professionnel-les.

Matteo R, scieur dans le Jura : les professionnel-les ont une réalité très spécifique. Par exemple, nous en 3 mois, on peut produire l'équivalent de 10 logements en bois avec notre scierie. On 38 000 € de dette, 300 000 à 500 000 € à ajouter pour optimiser notre outil de travail. 3 personnes, 4j/ production/ semaine, on est tout petit et on a des difficultés à se payer. En paralèlle, les scieries ne sont plus assurées par des assurances françaises.

Nicolas : Il faut **créer du lien avec les propriétaires forestièr-es, dont les GFCE et les assos qui possèdent du foncier,** et les sensibiliser.

Nouvel adhérent : il s'agirait de **bien connaître les attentes des pro vis-à-vis du RAF**. Y-a-t-il une valeur ajoutée quand on utilise du bois local ? Faudra-t-il imaginer un **labe**l ?

Laurence S, Forêts Alternatives Jura, BL Jura : les petit-es proprioétaires sont dispersé-es, avec des problématiques de petits volumes. Les labels coutent chers, trop cher pour l'acheteur final. Le label PEFC n'a aucune vertu écologique ou sociale. Quelle est la valeur d'un label aujourd'hui ?

Chloé : Dans quelle mesure du temps au RAF national pourrait être dégagé pour aller visiter les adhérent-es professionnel-les du réseau ? Faire un tour de France ? Développer des outils numériques ? Créer des espaces de discussion numériques et physiques ? Se diriger vers des syndicats ?
Bucheron-nes / ETF cotisent à la MSA et les charpentièr-es cotisent à la chambre des métiers et de l'artisanat. Il n'y a pas de passerelle entre ces deux métiers. Est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer la même chose que **Neosylva** mais avec les valeurs du RAF ? Proposer des baux forestiers aux petit-es propriétaires qui incluraient le travail des bûcheron-nes avec des entreprises du réseau.

Diwan C, BL Sud Isère : Explorer la piste des **CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi)**. Un groupe de travail au sein de la CAE Cabestan réfléchit à comment un-e charpentièr-e peut aller bûcheronner ses bois directement. **A travers mon activité professionnelle, je réalise aussi consciemment de la sensibilisation** en faveur des alternatives forestières, et plus d'animer la BL de façon très légère.

Yann C, admin RAF : le morcellement forestier est un atout sinon, toute la forêt serait achetée facilement par de grands groupes. En tant que professionnel-le de la forêt, je parle de sylviculture douce et de l'évantail de solutions pour y parvenir > notamment en insistant sur la formation du-de la propriétaire. Neosylva c'est la plie : ils vont voir les propriétaires en peine et leur propose un contrat sur 99 ans sans rien connaître des réalités des filières locales. Je m'appuie aussi beaucoup sur les associations locales pour faire connaître les enjeux forestiers.

Christophe, bûcheron : difficultés de chercher à développer des logiques alternatives dans un monde capitaliste. Forêt = très dense en capital, prix de la propriété forestière, prix des machines, ect... > les professionnel-les alternatif-ves sont à la marge. Est-ce qu'on rémunère le capital ? Faut-il donner de l'argent au propriétaires forestièr-es ? Un bûcheron = 15 000 € de capital. Un scieur = 500 000€.

François B, BL Clunisois : expliquer ce qu'est l'alternative, l'alternatives à quoi ? à l'industrie ? Besoin de s'appuyer sur un réseau clair et bien posé, avec un argumentaire. Important d'avoir des bons outils de mise en lien pour éviter l'isolement.

Membre BL Ariège : le rêve d'une filière exemplaire qui s'appuie sur la Charte pour des forêts vivantes mettant encore du temps à se concrétiser.

Laurence S, Forêts Alternatives Jura, BL Jura : Il y a besoin de faire évoluer la législation, les juristes. Il faudrait pouvoir s'adresser aux propriétaires, notamment aux grands propriétaires.

Elise L, salariée RAF – FEV, BL Clunisois : **point de départ : le vocabulaire**. Et le **mot filière** notamment.

Matteo R, scieur dans le Jura : on organise un **groupe de travail dimanche matin pendant les temps de discussion libre**. Comment on s'entraide ? Qu'est ce qu'on demande au RAF en tant que pro ? On ne peut pas monter de holding !

Ludivine P, admin RAF : Comment on peut s**'alimenter et se former entre nous** ? Comment le RAF peut avoir une place en termes de **plaidoyer** auprès du CRPF et autres institutions ? Comment on fait pour que tous les salariées du CRPF soient des Yann ?

Elise L, salariée RAF – FEV, BL Clunisois : **on pourrait créer une mailing liste d'entraide de filières locales où les réponses n'auraient pas besoin de passer par l'équipe salariée du RAF : celui qui pose la question s'engage à faire un résumé suite aux retours reçus.**
Il est aussi possible d'imaginer animer des webinaires dédiés aux pro en partenariat avec les BL. Co-animé par une BL ou un-e salarié-e du RAF par exemple.

Ateliers en sous-groupes

- Atelier 1 : Outils numériques pour fonctionner en réseau
- Atelier 2 : Répartition des financements dans un réseau

CR atelier 1 : Outils numériques pour fonctionner en réseau

Enjeux de l'atelier : préparer la refonte de tout le paysage numérique du RAF en prenant en compte les besoins des membres et branches locales. Paysage numérique = site, base de données, outils collaboratifs…

Question : sur quoi porte la base de données ?
Les adhérent·es, les adhérent·es des personnes morales adhérentes, les professionnel·les des territoires > utiles pour se compter, cartographier les acteur·ices qui s'impliquent, les compétences au sein des territoires, regrouper les annuaires locaux en un annuaire national, faciliter la mise en lien (ex : pro et client sur un territoire)

Etat des lieux du projet :
2023 : décision de refondre le site internet
2024 : questionnaire sur les besoins auprès des BL, analyse de réponses et pistes de recommandation > conclusion : pas seulement besoin d'un nouveau site mais d'outils collaboratifs pour la mise en réseau, d'espaces de partage de documents, d'une cartographie plus fine des acteur·ices…
2025 : rédaction de termes de références, identification de prestataires, préparation d'ateliers participatifs pour définition de la plateforme et des outils > les BL qui le souhaitent sont invivtées à y participer

7 principaux usages :

1. Communiquer vers l'extérieur
2. Communiquer vers l'intérieur
3. Collecter les infirmations
4. Gérer la vie de l'asso
5. Archiver, consulter, partager des fichiers
6. Créer et éditer du contenu
7. Autre

Consigne : répertorier les usages actuels : 1 post it par outil ou par pratique actuels

1. Communiquer vers l'extérieur

Pratiques / usages actuels

Site (Thomas Bretagne)
News letter (Thomas Bretagne)
Formations + role modèle (IDF)
Mailing list (IDF)
Charte du RAF (papier et pdf) (IDF)
Presse locale (PA)
Linkdin (reprise et diffusion des infos du RAF via les comptes personnels) (IDF)
Evènements locaux, stands, recueil d'adresses mail (Thomas Bretagne) (IDF)
Apéros thématiques BTP (IDF)
Marchés locaux hebdomadaires (PA)
Réseaux professionnels, par ex les professionnels engagés dans les alternatives, architectes en écosonctsruction (PA)
Réseaux des associations locales environnementales (PA)
Communes, via conseillers municipaux ou maires > ntt communes forestières en charge de plans de gestion (PA)

Pratiques / usages idéaux

- Site
  - ✓ Contenus à développer : ntt pour les pros (IDF)
  - ✓ Site vitrine grand pubic (IDF)
  - ✓ Sites lisibles sur téléphone (IDF)
  - ✓ Parcours usagers adaptés selon profil / besoin
  - ✓ Créer des liens avec autres assos locales (Bretagne)
  - ✓ Librairie thématique en ligne
  - ✓ Contenus synthétiques thématiques pour les journalistes (PA), pour des propriétaires (PA)
  - ✓ Attention : qualité / synthèse de l'info, sources
  - ✓ Pages administrées par BL sur le site du RAF (PDE)
- Newsletter
  - ✓ Patrons de News letter facile à adapter / utiliser (PDE)
  - ✓ Contenu facile à reprendre, réinsérer dans les news letter locales
- Outils synthétiques pour éviter trop de source (BL Cluny)
- Macaron / tampon pour identifier les BL, se sentir légitime (PDE)
- Une app (Thomas Bretagne)
- Un site, une news letter, des rencontres (Thomas Bretagne)
- Photos (IDF)

2. <u>Communiquer vers l'intérieur</u>

Pratiques / usages actuels

Mail, mailing list
Rencontres mensuelles en forêt
Téléphones, sms
Réunions présentiels, plénière ou groupes thématiques
Forum en ligne (NB : un outil mal adapté > abandonné car trop compliqué)
Frama groupe

Pratiques / usages idéaux

Attention : qualité / synthèse de l'info, sources

3. Collecter les infirmations

Pratiques / usages actuels

Tableur Excel ou libre (cité 2 fois)
Téléphone et visites pour demander l'accord des acteur·ices
Sur papier à l'ancienne : liste de sympathisants, listes de personnes ressources
Contact direct et tél

Pratiques / usages idéaux

Base de données communes inter opérable entre les BL et le RAF (PDE)
Données accessibles via le site internet (B Cluny)
Bases de données de partenaires locaux par territoires (BL Bretagne)
Listes d'assos locales avec lesquels il serait possible de développer des liens d'affinité / identification des assos alliées

4. Gérer la vie des l'asso

Pratiques / usages actuels

Tableur partagé sur Nextcloud / framaspace (adhésion, comptabilité). Frama space : innovation pour gestion des adhésions, etc…
Hello asso pour adhésion
Mails internes
AG, rencontres, réunions, séminaire annuel
Adhésions papier

Pratiques / usages idéaux

Paheko = logiciel libre pour adhésion, compta, mini site associatif (cité 2 fois : PDE et BL Bretgane, tutos)
Tous le même outil de gestion des adhésions pour additionner facilement et se compter

5. Archiver, consulter, partager des fichiers

Pratiques / usages actuels

Mycélium sur NextCloud (cité 2 fois)
Archives sur le site du RAF
Frama pad / framaspace (cité 3 fois)
Mails
Site internet

Pratiques / usages idéaux

Accessible depuis le site
Alerte lorsque des nouveaux docs / contenus sont rendus disponible > meilleur réglage des alertes (PDE)
Besoin de mieux se former sur les outils collaboratifs existants

6. Créer et éditer du contenu

Pratiques / usages actuels

Mini fanzine = 8 pages illustrées comme CR de café forêt > pour donner envie à de nouvelles personnes de venir aux cafés-forêt. Distribution papier gratuite (IDF)
Rapport numérique. Surtout les synthèses (Thomas Bretagne)
Chroniques de chantier sur logiciel de mise en page, apériodiques (ex : 1 ou 2 fois/an) (PDE)
Animations locales, rencontres, stands sur les évènements locaux, tables rondes, prises de paroles publics
Affiches, flyer, dépliants, plaquettes présentés sur les évènements locaux, édités par des bénévoles, sur différents outils (BL Bretagne)
Dépliants plaquettes (PDE)

Pratiques / usages idéaux

/

7. Autre

Pratiques / usages actuels

Lieux de rencontres informelles, rencontres conviviales, festivals, projections….
Notamment dans des lieux alternatifs – bar associatif, épicrie locale, …besoin d'un lieux dédié (ex Carouèges) ?

Pratiques / usages idéaux

Visites inter-branches locales et ailleurs en Europe (PA)

Forums thématiques d'entraide (PDE)

Formation à Mycélium

CR atelier 2 : Répartition des financements dans un réseau

Introduction Ludivine P et Maëlle V : Le RAF se structure, comment ne pas tomber dans la logique classique des appels à projet ? Le RAF est en phase de construction d'un projet politique sur plusieurs années, besoin que ça ne soit pas réfléchie que qu'au niveau de l'échelle nationale.
Au printemps 2025, lancement d'une étude des différents types de fonctionnement en réseau, proches du RAF pour servir de base à la suite de la réflexion collective.
Quelques exemples donnés :

- Terre de Liens reverse 22% de leur CA à leurs associations territoriales, en échange que les associations territoriales dédient une partie de leur mission (6% du budget) au projet du national. Les associations territoriales participent économiquement au projet national.
- Ritimo, reverse 13% de son budget au local en échange d'une participation à 1%. Ritimo utilise une grille de critères pour déterminer vers quoi sera dirigé l'argent allant du national au local. Chez ritimo il existe plusieurs niveaux d'engagement (structures partenaires, membres du réseau...)
- Actuellement, le RAF reçoit l'argent des dons de fondations privées (204ke), refacture à FEV du temps de travail des salariées mise à disposition (59ke), réalise de la prestation de formation, reçoit des adhésions et dons, réalise quelques ventes de façon anecdotique. Aujourd'hui pas de reversement d'argent au BL. 2ke ont été donnés à la BL Brocéliande-Porhoët en 2024 pour l'organisation des rencontres Grand Ouest n°2. Avant il existait une caisse de solidarité, qui a permis d'aider une association à acheter une scierie mobile, avant la mise en place des branches locales. Il faut aussi trouver des partenaires financiers, d'accord pour entrer dans des logiques de redistribution.

Une partie des missions du RAF sert directement aux BL (le mycélium des BL, l'accompagnement). Cela représente du budget et du temps salarié pour le RAF national. Objectif : mise en place de services destinés aux BL.
L'animation de réseau, c'est un projet tentaculaire. La mise en place de service c'est un aspect, la redistribution en est un autre.
Il y a 2 ans, à l'AG une idée a été discutée : commencer avec des petits budgets (5ke, environ), plutôt sur du financement de projets plutôt que du fonctionnement. Toutes les BL décident ensemble avec un-e représentant-e du CA et un-e de l'équipe du RAF national. Si tu as bénéficié de cette aide, tu t'engages à participer

au choix de la prochaine attribution. Cela permet aussi de créer un lien concret entre les BL.

Consigne exercice en 3 sous-groupes : On imagine qu'on a 100ke à redistribuer Pour financer quoi ? Comment on choisit ? Pour qui ? Comment ça nourrit l'ensemble du réseau ?

Restitution plénière :

- Groupe 1 : (Camille P, Christophe, Marion D, Yann C, Marie, Maëlle) Concentrer les sous sur des besoins de long terme en lien avec des projets (matériel, formation, évènement, défraiement suite à des déplacements) et non du fonctionnement. Toutes les BL n'auront pas de l'argent tous les ans, mais toutes les BL doivent participer à la distribution. Modalités de distribution doit être lien entre RAF et BL. Modalité si la BL met 1e, le RAF met 1e – le RAF achète le matériel et la BL rachète avec un loyer – si on finance de la formation interne des BL moins de besoin de temps salarié.

Autres notes : Imaginer faire des achats de matériel en collectif (ex, un tracteur forestier). Ainsi, l'argent n'est pas divisé entre plusieurs branches mais fonctionne comme une cagnotte collective. Le capital revient au RAC. Co-financement de formations qui feraient appel à des professionnel-les du réseau en local > formations du RAF décentralisées. Réfléchir à un gros montant pour une seule BL ponctuellement, plutôt qu'un gros montant à redistribuer équitablement entre plein de BL. Financer l'autogestion (matériel, savoir-faire, savoir-être). Se demander si une BL a vraiment besoin d'argent ?

Groupe 2 : presque tout pareil. Différencier frais de fonctionnement ou financement de projet. Transformer cet argent en temps salarié pour aider à la structuration des BL avec un accompagnement personnalisé.

Autres notes :

1/ Différencier financement entre frais fonctionnement et projet

2/ Selon la taille et/ou la maturité de la BL un % sur le fonctionnement général + le reste en forme projet

3/ Besoins de financement pourquoi ?

- Fonctionnement général de l'asso : temps salarié, temps salarié partagé, presta
- Accompagner à créer la structure juridique GF, Fonds, Asso pour acquisition de forêt
- Projet de structuration, de facilitation à l'émergence de la BL
- Coordination d'asso

- Dynamisation réseau, fédération du réseau
- Animation du réseau des bénévoles
- Organisation des évènements : Ciné évènement, rencontres du foncier, sensibilisation vers grand public
- Référencer les acteurs du réseau en local, créer un annuaire, etc.
- Gérer l'AMAP bois (organiser les livraisons, etc.)
- Création, consolidation, développement de la BL
- Mise en place d'une entre
- Frais logistique :besoin de communication : création de support de com, d'une plaquette de présentation à diffuser
- Impression de docs
- Pas prio : l'achat de forêts

Attention seuls les collectifs structurés / officiels peuvent être soutenus financièrement par le RAF ou aide/facilitation à la structuration/création.

Groupe 3 : ça se rejoint, utiliser cet argent pour financer du temps de travail pour par ex des appels à projet locaux, un annuaire local des pro, des temps fédérateurs plus fréquents et pour faire de la comm sur les alternatives forestières, la formation, le financement des échelons précis de la filière, pour la prise de décision, parrainage, principe de solidarité, décision démocratique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée Générale Ordinaire 2025

Samedi 21 juin 2025

Bingo brise glace autour de la forêt

BINGO DE L'AG 2025 DU RAF *Les premier·es à avoir rempli la grille complète avec des prénoms de personnes différentes doivent crier « bingo ! » et faire vérifier leur grille par le comité alternolympique.*			
TROUVE QUELQU'UN·E QUI…			
A déjà manipulé une scie mobile	**A déjà participé au levage d'une charpente**	**Avoue avoir peur parfois seul·e en forêt**	**Joue tellement bien de la musique qu'iel se produit en public**
Ne connaissait personne en arrivant à l'AG	**A déjà vu des copeaux luminescents**	**Est déjà passé·e à la télé**	**Passe plus de temps en forêt que derrière son ordi**
Connaît des chansons à répondre	**N'a jamais dormi en forêt**	**A déjà abattu un arbre de plus de 40 cm**	**A déjà failli mourir en forêt !**

Procès Verbal

L'Assemblée Générale Ordinaire 2025 de l'association « Réseau pour les Alternatives Forestières » s'est tenue le samedi 21 juin de 10h à 12h30 à l'Antenne, Sévérac (44).

Nom de la personne rédactrice du procès-verbal : Madline Rubin, Directrice salariée.
Nom de la personne responsable du procès-verbal : Maxime Dairon, Représentant légal

Nombre d'adhérent·es présent·es : 45
Nombre d'adhérent·es représenté·es par procurations : 13
TOTAL des voix exprimées : 58

Nombre de sympathisant·es et adhérent·es présent·es : 77

Ordre du jour :

- Présentation du Rapport Moral
- Présentation du Rapport d'Activités 2024
- Présentation du Rapport Financier 2024
- Présentation des rapports du Commissaire aux comptes 2023 et 2024
- Affectation du résultat 2024
- Votes des résolutions et élection du Conseil d'Administration au vote à bulletins secrets

Résolutions ayant fait l'objet d'un vote :

Rapports liés à l'activité 2024

Rapport Moral :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
57		1	

Rapport d'activités :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
56		2	

Rapport Financier :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
57		1	

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
57		1	

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2024 :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
57		1	

Affectation du Résultat de l'exercice 2024 :

Le rapport financier fait apparaître un résultat net comptable bénéficiaire de 13 199 € (treize mille cent quatre-vingt-dix-neuf euros). Approbation de l'affectation du résultat au fonds associatif.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
56		**2**	

Les résolutions concernant les rapports 2024 ayant obtenu plus de 50 % des votes + 1 voix, les résolutions sont adoptées. Les rapports 2024 sont validés, et il est donné quitus au Conseil d'administration pour sa gestion.

Élection des nouveaux·elles membres du Conseil d'Administration :

Rappel des 8 administrateur·ices en cours de mandat au 21/06/2025:

Yannick Biloque	Maxime Dairon	Marie Gillet	Paul-Emile Lezean
Jérôme Peyronnet	Ludivine Pilu	Clémentine Segard (représentant l'association Canopée)	Maud Déroisy

Élection des nouveaux.elles membres du Conseil d'Administration :

Candidat·es (Nom et prénom)	Pour	Contre	Abstention	Blanc
François Cavailhès	57		1	

Temps de questions-réponses

Quels sont les critères appliqués pour discriminer les partenaires financiers acceptés ? Y a-t-il une Charte du RAF qui serait partageable aux Branches locales ?

Il y a quelques années, le RAF avait élaboré des critères et un processus de sélection assez compliqué ; le processus a également été utilisé par Forêts en Vie. Aujourd'hui, outil trop complexe abandonné, mais critères toujours en vigueur, et les nouveaux partenariats financiers font l'objet d'une validation en CA. Au cours de l'AG 2024, un atelier a travaillé sur une ébauche de Charte de fonctionnement du RAF qui est en cours de finalisation avant validation. Inclue notamment des critères sur les partenariats financiers. Quand cette Charte sera validée, elle sera partagée avec les Branches locales.

Est-ce que les critères de discrimination des partenaires du RAF s'imposent aux Branches locales ? (NB partenaires financiers ou non ?)

Pas nécessairement. Les Branches locales restent des structures autonomes, avec leur propre gouvernance. Chaque territoire et contexte local est unique, et peut justifier des critères d'engagement différents d'un territoire à l'autre. Certains partenariats avec des institutions non alliées au niveau national peuvent être justifiés par des collaborations fructueuses avec des personnes qui les représentent au niveau local.

Lors de l'atelier des Branches locales hier, ont été listées de nombreuses questions qui se posent à nous pour réorganiser et restructurer le réseau. Elles vont être traitées dans les prochains mois au sein du Groupe de travail sur la structuration en réseau (démarrage prochainement avec le recrutement d'une personne dédiée au sein de l'équipe salariée). Cette question des critères et processus de choix des partenariats et alliances aux différents échelons (local, national, …) pourrait être ajoutée à la liste des questions qui se posent pour le futur du réseau. À nous de co-construire les règles que nous souhaitons nous donner.

Quelles sont les relations financières entre le RAF et le Fonds de dotation Forêt en Vie ?

Le RAF et Forêts en vie sont deux structures complémentaires mais autonomes dans leur gouvernance. Leurs statuts et leurs modes de gouvernance diffèrent : association loi 1901 avec des adhérent·es qui élisent leur Conseil d'administration ; fonds de dotation sans adhérent·e, sans AG,…

Leurs modèles économiques diffèrent également : la vocation du fonds de dotation est la collecte de fonds et la gestion de patrimoine. Il peut notamment recevoir des dons, des legs, etc…exonérés des droits de mutation (par exemple le RAF devrait payer 60% de droits de mutation en cas de legs).

Aujourd'hui, pour des raisons de simplicité, il a été décidé que le Fonds de dotation ne porte pas la fonction employeur : le RAF porte la fonction employeur pour le fonds de dotation et met à disposition des salarié·es au Fonds de dotation, en refacturant la masse salariale correspondante. C'est pour l'instant la seule relation financière entre les deux structures. Le fonds de dotation ne soutient pas financièrement le RAF.

À l'avenir, cela pourrait changer :

- d'une part, si l'équipe salariée dédiée au Fonds de dotation grandit, il est probable que le Commissaire aux Comptes impose que le Fonds de dotation salarie directement son équipe;
- d'autre part, si la capacité de mobilisation financière du fonds de dotation se renforce, il est plausible qu'il y ait une réversion pour soutenir certains volets du projet associatif du RAF.

En 2023-2024, la confiance de certains partenaires financiers a été entamée par la crise de gouvernance et de l'organisation internes. Comment cela a évolué ? Comment expliquer l'augmentation de +39% de ressources issues du mécénat, des fondations et fonds de dotation ?

Adresser cette crise de confiance a été un gros travail de l'année écoulée : reprise du contact, production de documents de bilan, valorisation des indicateurs d'activité,

production de documents prospectifs et des perspectives d'avenir chiffrées, information régulière sur l'évolution de la restructuration interne…
Le RAF bénéficiait d'un solide réseau de partenaires historiques avec lesquels la confiance a été rétablie. L'augmentation n'est pas liée à la mobilisation de nouveaux partenaires au cours de l'année 2024, mais plutôt à la reprise des relations partenariales qui ont permis de débloquer des fonds acquis au cours des années précédentes et qui étaient en suspens (dans l'attente de rapport, d'une meilleure visibilité sur la résilience de l'association,…).
Le travail de prospective a été entamé pour mobiliser de nouveaux partenaires, il sera poursuivi avec l'arrivée de Madline Rubin au poste de Directrice.

Est-ce que les partenaires financiers décident des activités du RAF ?
Selon les priorités et les procédures des apporteurs de fonds, ils peuvent soutenir le fonctionnement global de la structure, ou flécher leur soutien sur certains types de dépenses et certaines actions (ex : le salaire nécessaire pour le déploiement du Bail Forestier Solidaire et Ecologique), ou sur certains projets particuliers (ex : expérimentation de chantiers-écoles en forêt). Une fois le financement accordé, l'apporteur de fonds n'intervient pas dans les modalités de sa mise en œuvre. Il n'y a pas d'ingérence dans l'opérationnel. Par contre, il y a une redevabilité de transparence sur la gestion et la gouvernance de la structure, les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus par les activités mises en œuvre.

Est-ce que le renforcement de l'équipe salariée va engendrer l'augmentation de la collecte ? Est-ce que la pérennité des nouveaux postes créés est assurée au niveau financier ?
Selon les priorités et les procédures des apporteurs de fonds, ils peuvent soutenir le fonctionnement global de la structure soit des projets annuels ou pluriannuels centrés sur certaines activités bien identifiées, avec une part variable pour la masse salariale et les frais de structure associés. La majorité des partenaires financiers du RAF financent son fonctionnement, ce qui permet au RAF une plus grande souplesse dans l'attribution des fonds, notamment pour le financement des salaires. Le renforcement de l'équipe salariée implique nécessairement l'augmentation de la collecte, avec la recherche de nouveaux partenaires en cours dès à présent. Un budget prévisionnel a été établi sur trois ans, en tenant compte de la création des nouveaux postes. Les prévisionnels annuels ne sont pas encore équilibrés en termes de recettes, mais les efforts de collecte engendrés sont soigneusement évalués, et estimés atteignables. Ainsi, le risque de remettre en cause la pérennité des nouveaux postes créés est bien circonscrit, et limité à un niveau fort peu probable.

Par exemple, le nouveau poste créé pour l'animation de la mise en réseau est un CDD sur un an, au terme duquel l'activité sera assurée en interne par les personnes actuellement en CDI.

Présentation d'initiatives locales

1- Christophe, témoignage d'un bûcheron sur ses conditions de travail (Poitiers)

Je suis un bûcheron qui gagne sa vie en coupant du bois.
J'ai commencé par abattre des peupliers pour du contreplaqué (bois déroulé) pour 1,1 x le SMIC, dans des conditions pas respectueuses (seul sur chantier, alors que c'est interdit par la profession).
J'ai ensuite bossé dans une 2e boîte où j'étais le seul travailleur français pour 60€ net par jour travaillé et un 6e jour non déclaré. Aucune norme de sécurité respectée. Cette situation est la règle pour le bois de chauffage pas cher. Soit on utilise des abatteuses, soit on ne paie pas de cotisations sociales, soit le personnel est précarisé. Si vous payez un stère moins de 100€ c'est que quelqu'un a été maltraité quelque part dans la chaîne. Ça fait 5 centimes du kwh, c'est 2 fois moins que le gaz et 4 fois moins que l'électricité.
Ensuite j'ai créé mon entreprise et je suis payé au rendement sur le volume de bois abattu.
Actuellement dans le Poitou je gagne 13€ par m3 de bois de chauffage en longueur de 2m bord de route. J'arrive à faire 20 stères par jour (gros rendement, gros engagement physique), ce qui représente 200€ de Chiffre d'affaire par jour, soit la moitié du Chiffre d'affaires / jour d'un charpentier.
Sur la grume pour du bois d'œuvre, je suis payé 13€ du m3, abattu, ébranché. C'est plus confortable, j'arrive à sortir 400€ de Chiffre d'affaires par jour et donc à sortir un salaire mensuel de 2500€ si je travaille tous les jours. Mais la saison des grumes dure seulement 5 mois. Dans ce cas les bois seront vendus 250€ du m3 bord de route et après paiement du travail du gestionnaire, du bûcheron et du débardeur, la plus grosse partie de ce prix revient au propriétaire.
Tout ça pour dire qu'il faudrait rémunérer la part du travailleur, plutôt que la part du capital (propriétaire du bois). Et arrêter de payer les bûcherons au rendement !

2- Yann de l'Association Sylvn'co et Valentin, bûcheron – Projet d'AMAP bois-bûches (Morbihan)

Projet d'AMAP bois-bûche dont l'idée est sortie lors des premières rencontres Grand Ouest des Alternatives forestières en 2021. Yann et Valentin se sont recroisés aux 2e Rencontres.
Le bois de chauffage ce n'est pas rentable mais c'est une grosse part du boulot des bûcherons.
L'objectif de cette AMAP était de payer le bûcheron à l'heure sur le bucheronnage, billonnage et débardage, puis les membres de l'AMAP prennent en charge la suite.
Au début l'AMAP a tenter de se débrouiller sans bûcheron, avec des bénévoles mais ça n'a pas fonctionné (plus d'échanges de mails que de bois coupé).
On aimerait trouver une parcelle qu'un propriétaire nosu confie sur plusieurs années pour permettre au bûcheron de faire de la sylviculture mais pas encore trouvée. Donc pour cette première année on a acheté du bois sur pied à l'ONF (bois déjà marqués).

Il a fallu 11 chantiers bénévoles pour sortir le bois de la forêt, et le stocker sur une ferme, puis le corder pour estimer un prix de revient : 53€/Stère hors livraison.
Un tableau participatif a été créé par un adhérent qui a beaucoup travaillé sur la justesse sociale : quels sont mes revenus, à quel point je me suis investi = une fourchette de prix du bois.

Les tarifs de livraison restent à définir pour avoir le priux du bois final.
Le gens se sont engagés à acheter le bois avant de connaître son prix avec souscription au démarrage pour payer le bûcheron.

Pour le bûcheron il n'a eu aucune avance de trésorerie à faire sur ce chantier au lieu d'une avance de 3 ans (entre l'achat de la coupe sur pied et la revente du bois sec).

Envie d'aller voir les AMAP agricoles pour proposer ce système aux consom'acteurs de l'amap.

Conclusion : super rencontre et collaboration entre citoyen·nes et professionnel·les !

3- Association Forester groupées : formation itinérante de bûcheronnage, par Max et Clarisse

Association montée par des formateurices bûcheronnage du RAF pour monter un compagnonnage pour offrir une formation plus complète (et aller vers plus de pratique que la formation de 5j "produire et récolter son bois en sylviculture douce"), 5 sessions 10j de formation dans 5 massifs forestiers différents (forêts, filières, produits), accueillies par des membres du RAF.
Equipe de formateurice diverses pour favoriser la diversité des points de vue. Sur chaque session 4j de bûcheronnage et des apports théoriques sur la gestion, économie forestière, filière bois, …
Phase de test juste terminée : avec un bilan positif.
Frein : formation qui n'est pas diplômante, hors cadre.
Comment faire des ponts avec des CFPPA ou autre Organismes de Formation pour que les personnes formées ainsi puisse avoir des équivalence et s'installer comme professionnel·les ?
Première promo : 8 personnes, 4 ou 5 formateurices + 1 personne à la fois dans l'apprentissage et la formation. Promo avec diversifiée avec pas mal de charpentier, au sortir de la formation pas forcément motivé·es pour en faire un métier, mais motivé·es par des chantiers partagés avec bonnes pratiques.
Autofinancé, autogéré, pas encore reconnu, pas de financement de la formation pro.

Conclusion : l'association recherche des forêts pour accueillir des chantiers et des formateurices motivé·es !

4- Groupement Forestier Citoyen et Ecologique (GFCE) Les Hauts Bois : un GFCE lancé par une association (Tarn) – par Marion

*GFCE (Groupement Forestier Citoyen et Ecologique) les Haut bois.
Marion salariée de l'association Envol vert, ONG créée dans le Tarn il y a une dizaine de d'année pour lutter contre la déforestation en Amérique latine qui s'est posé la question de "comment agir sur le territoire d'origine quand on est des français qui travaille ailleurs".
Suite à ce questionnement, l'équipe d'Envol vert a appuyé la création d'un GFCE, en travaillant avec des habitant·es du territoire ayant la volonté d'acheter des forêts pour les protéger.
2 années de réunions, réunions publiques, …

Création du GFCE en mars 2024 avec 13 personnes dont 12 personnes physique et 1 morale = Envol vert. Première acquisition de 4.5 ha, 49 membres à la dernière AG, entrée à partir de 100 euros / part, + engagement dans la gouvernance.
Forêt achetée pour préservation selon une Charte inspirée de celle du RAF. Accueil de chantier-école, projet de marteloscope, accueil d'actions d'éducation à l'environnement…possibilité d'être "sympactifs" si des personnes veulent s'engager sans devenir sociétaires. Bienvenue au grand public dans la gestion forestière, aux côtés des pro qui se sont engagés.
Richesse de la dynamique = diversité d'âge, culture, provenance…
L'association Envol vert = un membre parmi d'autre. Un membre ne peut pas avoir plus de 20% des part pour limiter les prises de pouvoir. Gouvernance en sociocratie.

5- Scierie coopérative de la Joux (Jura) par Mattéo et Copo

Collectif sous forme de SCOP qui existe depuis un peu plus de 2 ans et qui a commencé l'activité de sciage depuis un peu plus 1 an.
Scierie installée sur le site d'une ancienne colonie de vacances située au cœur d'un massif forestier de 10 000 ha dont une domaniale 2500 ha de résineux (sapin épicéas). Opportunité pour une scierie d'être située au milieu des bois avec un approvisionnement ultra local.
Actuellement 3 personnes qui travaillent sur la scierie :
1 personne en charge de la scie et de l'affûtage, 1 personne en charge de la déligneuse et de la manutention, et une personne sur le volet administratif et commercial.

Approvisionnement en bois dans un rayon de 15 km. Vente à des particuliers et professionnels : bois frais de sciage, mais envoie aussi des camions en séchoir (séchage artificiel) pour vendre du bois séché. Un camion plateau pour chercher le bois en forêt bord de route et de livrer aux clients.

Problématique : énormément de concurrence, beaucoup de scieries, dont encore beaucoup de petites scieries dont le matériel est déjà amorti (grâce à des transmissions) alors que cette scierie créée de toute pièce représente un fort investissement. Le prix de bois scié à beaucoup chuté dans la région ces derniers mois, difficile de bien valoriser. Sur le plan humain : difficulté de recrutement, difficulté à trouver des associés, difficile de trouver des personnes motivées pour bosser en scierie. Métier très dur physiquement, et psychiquement :

investissements énormes, grosse pression sur les épaules, décisions prises trop souvent dans l'urgence (par exemple on décide à 22h qu'on va aller chercher un grumier en Normandie pour 20 000€ le lendemain). Peu de soutien du milieu forestier ou des alternatives au niveau du Jura. Beaucoup de forestiers, mais peu qui partagent les valeurs de la scierie coopérative. Besoin de financier continu très important. Gite associatif à prix libre à 500 m de la scierie.

6- Scierie lowtech mobile démontable en bois par Jesse et Marie (Paris)

Un charpentier et une graphiste, de la Branche Locale Ile de France.

Unité de sciage très différente, scierie mobile toute en bois, conçue par un menuisier de Haute-Savoie.
Contexte et intention de départ : zone urbaine dense, grosse biodiversité, bois urbain de parcs et jardins rarement utilisé (broyage ou chauffage) > comment mieux le valoriser ?
Unité de sciage démontable et construite toute bois.
Pour la Branche Locale IDF ça ne serait pas un outil de production rentable car elle ne serait plus mobile alors que notre envie c'est qu'elle le soit.

Ajout d'un volet pédagogique : inviter des personnes a découvrir, faire des démos.
La scierie est le maillon manquant dans la filière alternative, ce qui génère un captage par l'industrie. La scierie permet de rejoindre les acteurs du bois et ceux de la forêt.
Regroupement à plusieurs associations (pour aider les agriculteurs à prendre soin de leurs haies) pour candidater au budget participatif de la région IDF.
Marie a pu travailler sur un Fanzine qui est un outil de promotion efficace.
Jesse a proposé une formation équarrissage à la hache (= complémentaire du sciage), qui permet de valoriser le bois pas vendu car pas très gros et souvent tordu. Formation en octobre 2025 dans une forêt de Melun.

7- Association Abrakadabois, Coopérative bocagère, et collectif Brute – par Nolig (Pays de la Loire)

Association Abrakadabois née sur la ZAD dans le cadre de la Lutte à Notre Dame des Landes, anime 1 à 2 chantiers participatifs/an. Association en convention

tripartite avec l'ONF et le Département, conseillère à donneur d'ordre sur la forêt de Rohanne (60Ha), en conversion futaie régulière vers irrégulier.

Coopérative bocagère, 7 associés, 3 responsables d'activités : 1 responsable travaux forestiers, élagage, appro + 1 responsable sciage et 1 responsable charpente.
Critères d'intervention et de fonctionnement collectif qui ont été fixés suite aux dynamiques de la lutte anti-aéroport.
Entreprise qui rayonne en Loire Atlantique + partie Est Morbihan + Ille-et-Vilaine, et loin ponctuellement (Corrèze, Morvan, …). Critères éthiques important sociaux : égalité de salaires, partage des décisions à 7, mieux payés que les bucherons à la tâche, appro bois exclusivement en SMCC (préfèrent aller plus loin pour faire de la SMPCC que de rester en local pour faire de la coupe pourrie).

Collectif BRUT : interprofessionnelle de la maitrise d'ouvrage (architectes) à la charpente qui tend à promouvoir dans la construction bois, l'approvisionnement en local et en SMCC pour le forestier.
> Objectif de promouvoir la SMCC auprès des architectes et artisans en Loire Atlantique + promotion des haies et du boccage pour exploitation douce, et production de bois d'œuvre.

8- Filière Pin d'Alep au sein du PNR des Alpilles en Provence-Alpes-Côtes d'Azur (Bouches du Rhônes) – par Katleen

Expérience portée par Katleen au PNR des Alpilles dans les Bouches du Rhône : projet de filière bois locale.
Le PNR a voulu mettre en place une stratégie forêt d'adaptation aux changements climatiques et face au risque incendie. S'est doté d'une Charte forestière de territoire, avec un plan d'approvisionnement territorial permettant d'identifier la ressource sur le massif et faire émerger une filière pin d'alep (majoritaire en Alpilles et Méditerranée, qui pourrait servir en bois d'œuvre / structure, mais qui disparait actuellement en pâte à papier et pellets).
Actuellement ces forêts ne sont pas accompagnées en sylviculture de bois d'œuvre, forêt jeune, bois courts, courbes, … D'où l'idée de lancer un projet expérimental pendant un an pour voir si potentiel de valorisation de cette ressource. 30 entretiens ont été menés avec toutes les communes du territoire > sensibiliser les élus à la forêt, volonté de construire en bois local. Visites en scierie, en forêt, en

menuiserie… pour élus locaux et professionnels de la filière. Grand atelier avec des élus, des propriétaires, des forestiers, des architectes pour aboutir à un plan d'action. Mais pas de financement du poste d'animation de la filière. Malgré tout beaucoup d'initiatives intéressantes, mais manque de moyens humains

Katleen vient de rejoindre la Coopération intégrale du Haut Berry avec un mandat bois bûche non-marchand > collectif fait de la buche en forêt pour chauffer les gens du collectif. Cherchent à passer d'une petite dynamique citoyenne à une filière locale incluant les institutions pour faire le lien entre les deux mondes.

9- Plein d'essences : Pour des forêts vivantes une filière bois locale et juste (Saône et Loire) – Par Camille

Camille est membre du CA de l'Association Plein d'essences, et bûcheronne en pluriactivité.

Association créée il y a 3 ans par 1 bucheron, 1 charpentier, 1 animatrice en éducation populaire.
Aujourd'hui ce qui qualifie notre association c'est la mise en abîme de questionnements. Beaucoup de questions sur la notion de filière : D'où à où ? De qui à qui ? Quelle limite du local ? Quels moyens de transport ? Quel débouché éthique ? C'est quoi du bois de qualité ? Qu'est-ce qu'une filière juste ? Comment être juste socialement et aussi pour l'écosystème forestier ? Comment intervenir en forêt sans être toustes professionnel·les et faire la distinction entre exploitant et ETF pour rester dans la légalité ?
Cycle infernal et très joyeux qui donne des heures de réunions, mais aussi d'expérimentation et de tentatives. Organisation horizontale, flexible et collégiale > beaucoup de temps sur la prise de décision.

Plein d'actions menées depuis 3 ans :
En partenariat avec la Comcom et la Charte forestière de territoire :
Sensibilisation de propriétaires, à la sylviculture douce (marquages pédagogiques).
Animation d'une concertation pour définir le Plan d'aménagement d'une forêt publique acquise par la Comcom.
Animations pédagogiques auprès des habitant·es
Création d'un outil de croisement des besoins en bois et des bois disponibles dans les forêts.

Mais aussi des chantiers-test, avec bûcheronnage à pied, en sylviculture douce, avec débardage en traction animale. Occasion de continuer de se former et expérimenter. 5 chantiers forestiers réalisés, chacun avec un modèle économique différent, avec toujours le souhait de rémunérer tout le monde de manière égale sur un chantier (gestion, bucheronnage, débardage, sciage, coordination).
Et le test du Bail FSE sur une forêt appartenant à une ferme Terre de liens.

Partage en plénière sur le projet de mise en réseau – Comment être plus fort·es ensemble ?

Présentation par Ludivine Pilu (autrice de l'étude comparative et administratice du RAF) et Maëlle Valfort (salariée)

RÉSEAU pour les ALTERNATIVES FORESTIÈRES

LA MISE EN RÉSEAU
COMMENT ÇA SE PASSE CHEZ LES AUTRES ?

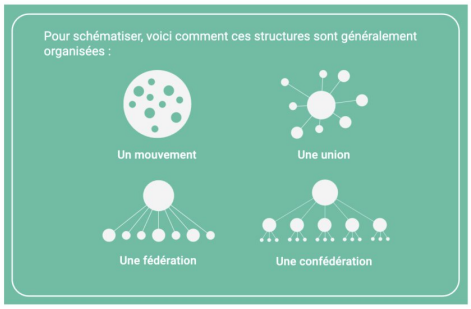

Le choix de la structuration se fait en fonction des valeurs de l'association

On entend par réseau associatif la co-construction et l'échange d'informations, la mutualisation des compétences et des activités, la coordination et l'animation collective de projets

FONCTIONS DES TÊTES DE RÉSEAU

LES 6 FONCTIONS DES TÊTES DE RÉSEAU

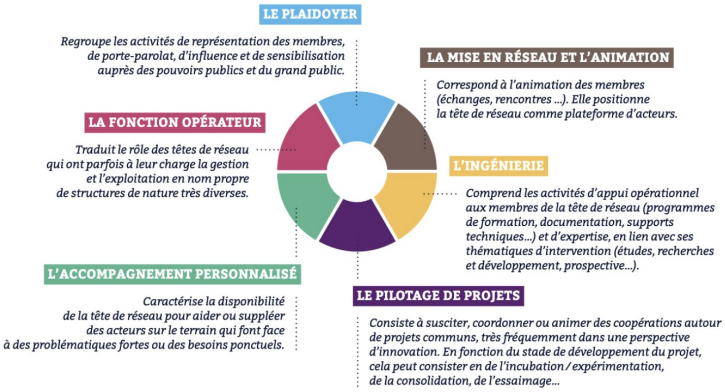

RÉSEAU pour les ALTERNATIVES FORESTIÈRES

STRUCTURES INTERROGÉES

Terre de Liens - 22 ans d'existence - 61 salarié.es

Son objectif est d'acquérir des terres agricoles et de les mettre en location à des agriculteur-ices souhaitant pratiquer une agriculture biologique et paysanne qui soit ancrée sur son territoire via la signature de baux ruraux à clauses environnementales. Il s'agit pour Terre de Liens d'enrayer la disparition de terres agricoles tout en facilitant l'accès des agriculteurs au foncier

Sa structuration : Le mouvement s'appuie sur une tête de réseau nationale appelée fédération et 19 Associations Territoriales + une foncière (société en commandite par actions à capital variable) + une fondation

Énergie partagée - 15 ans d'existence - 40 salarié.es

Énergie partagée est un mouvement français de promotion, d'accompagnement et de financement de projets de production d'énergie renouvelable dont le financement et la gouvernance sont maîtrisées par des collectivités territoriales et des collectifs citoyens

Sa structuration : Le mouvement se compose d'une association nationale, de 13 réseaux régionaux associatifs (indépendant ou sous l'aile de l'association nationale) + une SAS Coopérative Énergie partagée + une Société en commandite par actions + 500 structures adhérentes

CIVAM - Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural - 64 ans d'existence - 17 salarié.es

Son objectif : Oeuvrer pour une agriculture durable, respectueuse des territoires et des agriculteurs. Basé sur les valeurs de l'éducation populaire, le réseau appui les acteurs ruraux dans la pérennisation d'un modèle agricole et alimentaire viable à tous les niveaux.

Sa structuration : Le réseau associatif des CIVAM est structuré sur les territoires en groupes locaux, fédérations départementales, fédérations régionales avec une tête de réseau appelé Réseau des CIVAM

STRUCTURES INTERROGÉES

Atelier paysan - 14 ans d'existence (un peu comme le RAF) - 27 salarié.es
Son objectif : Accompagner les agriculteurs et agricultrices dans la conception et la fabrication de machines et de bâtiments adaptés à une agroécologie paysanne. « En remobilisant les producteurs et productrices sur les choix techniques autour de l'outil de travail des fermes, nous retrouvons collectivement une souveraineté technique, une autonomie par la réappropriation des savoirs et des savoir-faire. »
Sa structuration : Coopérative (SCIC SA) + l'association « Communs paysans » + l'association « Soudons, fermes ! » + des collectifs territoriaux appelés essaims

RITIMO - 40 ans d'existence - 10 salarié.es
Son objet : « Notre mode d'action principal est la collecte, la sélection et la diffusion d'une information critique, plurielle et diversifiée, privilégiant l'expression des citoyen·nes, des associations et des mouvements sociaux de tous les continents. »
Sa structuration : Un réseau composé d'une équipe nationale + 54 associations membres et 19 organismes relais

France Nature Environnement (FNE) - 57 ans d'existence - 45 salarié.es
Son objet : Elles ont pour objet la protection de la nature et de l'environnement et se mobilisent pour une cause environnementale spécifique. Elles ont leurs vies propres mais souhaite avoir un lien avec le national
Sa structuration : Une fédération qui réunie 21 associations territoriales (qui sont souvent elles-mêmes des fédérations d'associations), 13 associations nationales, qui se mobilisent pour une cause environnementale spécifique, et 12 associations correspondantes - Soit plus de 6000 associations membres de la fédération

THÈMES APPROFONDIS

1) Identités : Histoire, structuration et animation du réseau
2) Échelles et relations
3) Pouvoirs et cadre commun
4) Échanges financiers
5) Adhésion
6) Organisation équipe salariée
7) Communication et partage d'outils

1) IDENTITÉS : HISTOIRE, STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU

STRUCTURATION - LE MODÈLE FÉDÉRAL

L'exemple de Terre de liens

« Ce sont les régions qui font, le national soutient ». La fédération « **nourrie** » les associations territoriales (AT). La fédération dispose de compétences et de ressources qu'elle partage aux AT. La fédération a pour mission : l'animation des commissions, de la vie politique (ex: des rencontres entre CA, des échanges de pratique…) et la gestion des fonctions supports (centre de ressources, centre de formation, plaidoyer…). C'est la fédération nationale qui détient la « **marque** » Terre de liens. Le **cadre** entre les deux entités est défini au sein des statuts des Associations Territoriales.

QUESTION : AU RAF, QUELLES FONCTIONS DOIVENT ÊTRE DÉVELOPPÉES EN FAVEUR DE SES BRANCHES LOCALES ?

1) IDENTITÉS : HISTOIRE, STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU

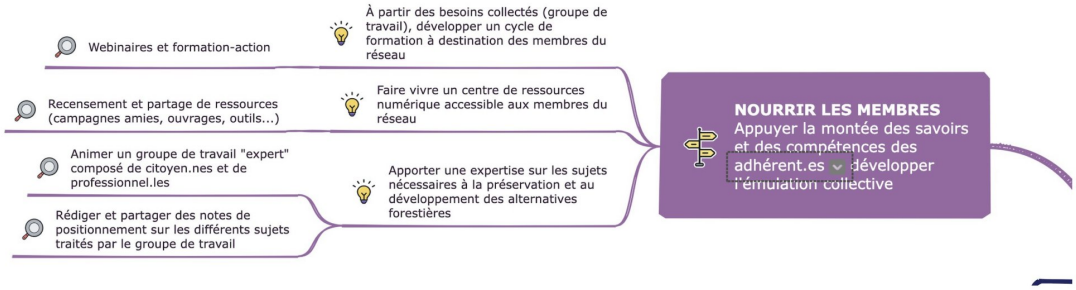

2) ÉCHELLES ET RELATIONS

L'exemple de Terre de Liens, Énergie partagée et les CIVAM
Le choix de région administrative s'est fait pour répondre au besoin de financement : s'adapter à l'échelle de l'administration pour établir des demandes de subventions publiques. Les régions souhaitent subventionner leurs départements (et non ceux de ces voisins).

C'est aussi l'Association Régionale qui anime le réseau des associations de sa région (rencontres…)
Pour leurs associations territoriales, toutes appliquent les principes de subsidiarité*, l'autonomie, la participation et la coopération, qu'elles soient fédération ou non.

QUESTION : ET LE RAF ? SOUHAITE T'IL DÉVELOPPER UNE CHARPENTIÈRE PAR RÉGION ?

*DÉFINITION SUBSIDIARITÉ : C'EST UN PRINCIPE POLITIQUE SELON LEQUEL LA RESPONSABILITÉ D'UNE ACTION PUBLIQUE, LORSQU'ELLE EST NÉCESSAIRE, REVIENT À L'ENTITÉ COMPÉTENTE LA PLUS PROCHE DE CEUX QUI SONT DIRECTEMENT CONCERNÉS PAR CETTE ACTION

3) POUVOIRS ET CADRE COMMUN

L'exemple de Énergie partagée

Le Conseil d'Administration est régie par **quatre collèges** : le collège des membres fondateurs et assimilés / le collège des porteurs de projets citoyens (en développement et en exploitation) / le collège des partenaires / le collège Réseaux territoriaux
L'association est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au maximum 16 membres, élus pour un mandat de trois ans sans limite de renouvellement des mandats successifs. Le conseil d'administration est renouvelable par tiers tous les ans. Le choix des administrateurs renouvelés les deux premières années se fait par tirage au sort.

Pour Énergie Partagé, le **label interne** au mouvement (12 critères, 5 axes) fait office de règlement intérieur ainsi que la convention de partenariat entre l'association nationale et l'association régionale. Une commission labellisation au niveau national est porté par un comité d'administrateurs, bénévoles.

QUESTION : LE RAF DOIT-IL DÉVELOPPER UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR AVEC SES BRANCHES ?

4) ÉCHANGES FINANCIERS

L'exemple de RITIMO

Pour RITIMO, il y a un appui financier direct lié aux activités de ses membres : En 2023, 120 000€ ont été rétrocédé. Cet appui financier est défini par un certains nombres de critères choisi collectivement. Ces critères font l'objet d'une grille annuelle qui doit être remplie par chaque structure adhérente tous les ans.

QUESTION : LE RAF DOIT IL SOUTENIR FINANCIÈREMENT SES BRANCHES ? POUR FAIRE QUOI ?

5) ADHÉSION

L'exemple de Soudons ferme / Atelier paysan

Pourra demander l'adhésion toute personne morale qui s'engage à respecter la charte de l'association Soudons, fermes ! A cet effet, elle devra produire une délibération de son organe statutaire compétent pour l'engager.

L'adhésion de nouveaux membres sera agréée par le conseil d'administration.
Pour être agréée, l'adhésion devra obtenir l'unanimité des voix des membres du conseil d'administration présents ou représentés.

QUESTION : COMMENT ET QUI DÉCIDE QUI PEUT ADHÉRER AU RAF ?

QUESTIONS

1) IDENTITÉS : HISTOIRE, STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU
QUELLES FONCTIONS DOIVENT ÊTRE DÉVELOPPÉES EN FAVEUR DE SES BRANCHES LOCALES ?

2) ÉCHELLES ET RELATIONS
ET LE RAF ? SOUHAITE T'IL DÉVELOPPER UNE CHARPENTIÈRE PAR RÉGION ?

3) POUVOIRS ET CADRE COMMUN
LE RAF DOIT-IL DÉVELOPPER UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR AVEC SES BRANCHES ?

4) ÉCHANGES FINANCIERS
LE RAF DOIT IL SOUTENIR FINANCIÈREMENT SES BRANCHES ? POUR FAIRE QUOI ?

5) ADHÉSION
COMMENT ET QUI DÉCIDE QUI PEUT ADHÉRER AU RAF ?

Temps d'échanges et de questions des adhérent·es - Comment vous voyez le RAF qui fonctionne en réseau ?

Question : Y a-t-il une attente pour que dans les commissions politiques de la forêt et du bois il y ait des représentants du RAF dans ces instances ? Est-ce une attente du RAF d'être représentés dans des instances démocratiques ?

- Oui question centrale sur notre identité et notre vision poitique, mais besoin de savoir pour dire quoi, et de se mettre d'accord sur un discours commun et des positionnements.

Question : Dans le CA, est-ce qu'il y a un représentant de chaque branche locale ?

- Non pour l'instant on a des difficulté sà recruter le CA, idéalement il faudrait des representant·es des BL et des métiers et des territoires et pour le moment ça n'est pas en place.
- Je connais un réseau national ou il y a des sièges régionalisés donc là ce serait pour les BL, ce qui serait cohérent pour aller du local au national. Et des sièges non régionalisés pour représenter d'autres acteurs et des gens du métiers pas forcéments régionalisés.

Remarque : Important de venir à des rassembléments comme l'AG du RAF en tant que BL, à contrario de la vie numérique : moments où j'apprends des choses auxuqelles je n'ai pas accès par ailleurs. Comme à l'Assemblée des forêts vivantes. Et puis après on rentre chez soi, et la force du RAF c'est qu'on a la BL quand on revient et on enchaine sur nos activités locales nourris par l'AG et le rassemblement collectif. C'est déjà une force du RAF, le soutien autre pourra venir après.

Question : Ne sais pas ce qui s'est dit avec les BL ? Recueil de leurs besoins ?

- Oui il y a plusieurs fois des recueils des besoins, avec une quantité et une diverstité importante de ces besoins. Mais phénomène de recueil des besoins et sous tend que le RAF va fournir les services (alors qu'il n'en a pas les moyens actuellement). On les a bien pris en notes mais il va falloir quon priorise aussi.

Question : Avez-vous réussi à collecter ce que les BL réussissent à faire et veulent partager avec les autres branches ?

- A la fin de l'année Maëlle a appelé toutes les branches pour recueillir les réussites. Pour permettre de sinspirer entre branches avec un tableau récap de pépites des BL 2024.
- Cela a aussi permis de reprérer les besoins communs,

Remarque : Super travail avec les questiosn vives qui sont hyper bien identifiées. J'ai noté des choses : quelles actions du national en faveur des BL, identifier les activités, etc.. S'il y a des actions il y a aussi des devoirs, avec de la récipricocité entre BL et RAF avec engagements à être au CA ou s'investir dans des GT, etc.. Participer à des copil, si on recoit un financement on doit participer en retour pendant 3 ans par exemple. Un contrat quand une asso est BL, qui peut adhérer au RAF : tout le monde, mais pour être BL avoir un tampon et le mériter. Droit de véto des adhérents du RAF du territoire concerné. Si ce contrat est signé et validé, cela donne la légitimité à la BL de parler au nom du RAF. Mettre à disposition des outils pour présenter le RAF à des journalistes, des institutions, des jeunes, etc… A structurer via un contrat, un mode d'empoi, etc. Comme une sorte d'Agrément « Branche locale ». Et puis des « Branches charpentières régionales » qui viendront peut-être dans un 2e temps.

Question : quels outils sont pensés entre les BL pour mutualiser des questions, besoins, remarques, rapports d'avancement sur des projets. Forum d'échange et discussion à distance entre les moments de rencontres ?

- Oui balbutiement de ces outils :
  - Liste d'échange mail des BL pour s'entraider et partager (mais qui intègre seulement les BL identifiées, pas forcément toustes les acteur·ices qui ont des questions, ou portent des filières locales).
  - Plateforme nextcloud avec espace interne à chaque BL et un Tronc commun pour partager des ressources entre BL.
  - Besoin d'expliquer commetn se servir de ce soutils.
  - Visios à coanimer avec BL et salarié sur des questions précises d'entraide.

Exemple des CIVAM : le réseau permet de savoir ce qui se passe sur le territoire pour être mis en relations avec des personnes qui font la même chose que nous : ex : tous ceux qui bossent sur le scies mobiles, tous ceux qui veulent monter une filière locale… Fonctionner par thèmes aussi.

Remarque : Je découvre le RAF donc pas de grand avis à donner. En suisse la démocratie est vécue par le bas. On fait tout ce qu'on peut faire à notre échelle et ce qu'on ne peut pas faire on le délègue à l'échelle supérieure.
Si les acteurs listent leurs attentes, risque d'assistanat. Freiner ce type de démarche pour que les responsabilités restent en local.

Pour les organisations d'évènements locaux, rassembler les acteurs dans un territoire, c'est à la BL de l'organiser plutôt qu'à l'instance nationale.

Question : Je débarque aussi, est-ce que vous faites la démarche d'aller voir des acteurs de scieries industrielles ou gros acteurs pour les faire adhérer au RAF ? Et valoriser vos actions avec des acteurs majeurs du monde du bois ?

- Un axe à développer mais pas les capacités humaines pour le faire d'où les cafés-forêts et cafés citoyens. Plutôt que d'aller influencer France-Douglas.
- Voire même des moyennes structures qui pourraient déjà faire évoluer leurs achats de bois comme les boîtes de BTP.
- Pas facile non plus de faire augmenter la demande sans être en capacité d'y répondre ensuite avec toutes les dfficultés listées depuis ce matin… pour bûcheronner, débarder, etc…

Question : Quand j'étais au PNR j'avais envie de contacter le RAF, je sentais des craintes sur le niveau de radicalité du RAF parmi les acteurs de la filière. Y a-t-il des fiches d'identité par territoire pour comprendre les enjeux et priorités sur ce territoire pour favoriser le travail ensemble entre BL sur des sujets connexes ?

- Les BL sont répertoriées sur le site du RAF avec les enjeux de leur territoire

Remarque : Faire des tags thématiques pour cliquer et se retrouver.
Dans d'autres réseau je me suis retrouvé à avoir plein d'énergie après une super rencontre. Mais je n'ai pas su comment faire des trucs concrets pour aider à la structuration du réseau.
Les salariés sont déjà dans le jus avant et pendant et pas possible d'être mobilisés sur l'après. Donc anticiper dans ce genre de moments comment canaliser les énergies avec des gens missionnés et qui restent en lien.

Remarque : Il y aura besoin d'Animateur·ice d'un réseau régional quand il y a plusieurs structures dans une région qui agissent sur ce thème là. Pas besoin si pas encore le cas.
Développer un Règlement intérieur avec les BL et vérifier que les valeurs sont bien respectées c'est fondamental.

- Oui important de voir à partir de combien de BL il faudra une branche charpentière régionale ?
- Plusieurs documents entre BL et RAF qui existent mais pas de contrat

Remarque : Je navigue dans pas mal d'asso, besoin de comprendre comment ça marche pour voir où mettre mon énergie ? Attention à la création de Branches charpentières régionales qui pourraient devenir des usines à gaz. Mettre à dispo d'une branche hyper dynamqiue du temps salarié par le RAF pour l'animation. Le

Règlement intérieur on a juste envie de le défoncer. Je préfèrerai des outils pratiques pour dire comment participer et contribuer. Des descriptifs, des protocoles, des plaidoyers, une boite à outil dans laquelle je pourrais piocher. Etre dans l'échange, des choses que je fais dans mon territoire pour servir aussi à d'autres territoires.

Question : Poste en CDD pour porter la structuration du réseau, si le poste ne se poursuit pas que restera-til de l'animation ?

- L'ambition est d'avoir plusieurs personnes dédiées à l'animation du réseau, organigramme de l'équipe en cours de définition.

Remarque : Créer des Branches locales dans les territoires et motiver des propriétaires pour signer des Baux FSE, serait aussi une bonne manière d'entrer en réseau.

Ateliers en sous-groupes

1- Atelier Bail FSE

L'atelier ayant donné lieu à une longue liste de questions (!), nous avons décidé pour y répondre de prendre le temps de consolider ces questions et de proposer prochainement une **"Foire aux questions" (FAQ)** qui sera rendue accessible à tous·tes nos membres.

2- Atelier GFCE

Partager des difficultés sur des termes de la définition proposée par la Commission Foncier Forestier du RAF composée de salariées et membres du CA :

- "la hiérarchie des usages des bois" : ce terme n'est pas forcément clair si non professionnel-le. Quand on planifie l'exploitation du bois > dans l'ordre bois d'oeuvre, bois d'industrie et à la fin le bois de trituration, bois énergie. Ne doit pas être la finalité de la forêt. Ne pas gâcher les usages de la forêt.
- "1er critère citoyen" : la syntaxe n'est pas clair; proposition « la création …doivent être issues d'initiatives citoyennes qui permettent … ».
- Critères écologiques : « La mise en place d'actions significatives … » : le terme n'est pas assez précis et subjectif.

Remarques et propositions

Groupe 1
Texte assez clair. Essai de faire le poil à gratter sans y parvenir.

Groupe 2 :
La gérance tournante : déjà compliqué de trouver des gérantes, c'est se tirer une balle dans le pied. Dans notre GF : on envisage au min. 2-3 gérants pour avoir des binômes de gérant-es plutôt. Plutôt formuler : il faut qu'iels soient élu-es pour une durée déterminée et remis au vote à l'AG / échéance, mais si personne ne se lance c'est compliqué… Potentiellement ajouter la révocabilité.

Remarque RAF : « tournante » n'est pas assez précis, soit à enlever et mettre « sur une durée déterminée » soit faire d'autres précisions

Hiérarchisation des usages de bois : dans le code forestier il n'y a pas de hiérarchie dans les différentes fonctions de la forêt. Pas forcément besoin de repriser mais pour nous important de souligner pour des citoyen-nes comme un rappel d'article de loi « pas de hiérarchisation entre le fait de faire du socio-culturel, de l'écologie, de l'économique ».

Les statuts doivent mentionner la mention expresse suivante « … » : c'est bien, mais tous les GFCE existants s'enquillent des frais de modifications de statuts ? Au moins 500€ pour ce type de choses.

Remarque RAF : ce n'est pas rétro-actif.
Remarque Groupe 2 : d'accord, imaginer une procédure pour ces changements pour des GF/GFCE existants.

La reconnaissance de la charte : à quel point on peut être d'accord avec tous les points ?

Remarque RAF : une charte et un règlement ont une différence. La charte est quelque chose vers laquelle on temps, mais on ne coche pas forcément toutes les cases.

Utopie réelle : la définition d'une utopie n'est pas réelle, c'est la définition. Cela est compliqué pour un document règlementaire. C'est mignon et gentil. Le jour où ça

arrive dans un tribunal, on risque d'être peu crédible pour une structure, c'est impalpable mais peut jouer dans un rapport de forces.

Remarque RAF : vient d'une conclusion d'un mémoire réalisé sur les GFCE.
Remarque Groupe 2 : dire alors que c'est une citation et donner la référence à la source/autrice.

Groupe 3
Justification de la proposition : expérience des communs mais pas forestière

Le C de GFCE : fait penser à copropriétaires plutôt que citoyen-des. Citoyen = intérêt général, il apparaît plutôt dans le E de Ecologique que C de Citoyens. Dans la définition le « C » est très économique, il n'y a pas de mécanisme de destruction du capital (ce qu'on appelle « le capital fondant »), quelqu'un-e qui met 100K il peut dire le capital peut fondre de X% par an par un transfert de parts sociales à une association par ex. chacun cède sa propriété lucrative pour une propriété d'usage, d'une citoyenne économique à une citoyenneté politique.
Avec ce principe : fond un peu la 1e année, si la confiance se fait > le capital fondant peut augmenter et si la confiance se fait pas > iel récupère son capital social.

La rémunération du capital social : quelqu'un qui s'en va peut récupérer la rémunération de la création de la valeur. Si je met 10K et que 20 ans après la forêt vaut plus : je vends mes parts sociales, elles seront réévaluées (même si on met de côté la prise en compte de l'inflation qui parait juste). Si on dit créér des communs : la valeur devrait être détruite au profil de ne plus être dans les mains du propriétaire, si tu pars tu ne bénéfices pas de la revalorisation quand tu repars. Sinon on est dans une logique capitaliste. Je suis en mesure de le proposer juridiquement dans les statuts.

Remarque RAF : les GFCE ne sont pas d'intérêt général. Tu peux aussi te retrouver avec l'idée que ta part vaille moins.

Le Groupement a bien bossé : ma part a pris de la valeur mais aussi de l'autre côté le marché fait que la valeur a augmenté.
Le capital fondant se fait ailleurs. Si on est dans une logique avec revalorisation, dans ce cas ne pas parler de bien commun, tel que défini en plus par ailleurs dans le document.

Remarque RAF : Un GFCE : n’est pas un bien commun, créer des biens gérés collectivement. Ce n’est pas un commun forestier en effet, on détourne la notion de propriété privée en mettant des gens ensemble qui n’auraient jamais eu la possibilité d’acheter la forêt éventuellement pour soustraire la forêt à une logique capitaliste.

Remarque 1 : ouverture de la forêt au grand public doit être mieux valorisé (éducation, sensibilisation). S’assurer qu’on ne pas refermer la forêt via le GFCE.

Remarque 2 : à la constitution du GFCE dans les statuts, si les personnes sont pointues dans ce domaine, les créateur-ces peuvent-elles choisir de leur propre façon de fonctionner sur cette question de rémunération ?

Remarque 3 : proposer ce type de statuts sur le capital fondant en kit car révolutionnaire en forêt

Remarque 4 : la notion des communs a été abordé plus tôt par le RAF mais induit en erreur pour les GFCE. Je suis d’accord que le C dit plus « copropriétaires » finalement et que « citoyens » fait plus classe.

Remarque 5 : ces statuts ne protègent pas de la spéculation en l’état. Double jeu de parler « d’initiative citoyenne » (mode de décision surtout, répartition du pouvoir) et de « commun » 2e point d’ouverture au plus grand monde > est-ce qu’il s’agit de celleux qui ont les parts ou de tout le monde ? N’importe quel membre du collectif peut accueillir des gens, proposer des activités à tout le monde et dans ce cas on s’approcher vers un commun encore une fois. Cela créé du flou.

Remarque RAF : pas possible d’en faire 1 objet d’investissement > non justement, les bénéfices doivent être réinvestis dans la forêt ou fonds de réserve pour l’acquisition de forêts.

Remarque : la spéculation est essentiellement de la rémunération indirecte alors que vous parlez de la rémunération indirecte.

Remarque : partons du principe que les personnes qui vont le créer sont honnêtes et sincères …

Remarque RAF : oui mais il faut se projeter dans la durée, par exemples les coopératives forestières quand on voit ce qu'elles sont devenues… Il faut se blinder pour éviter les dérives d'ici 10-20 ans.

Remarque : sur le risque de spéculation que je partage, limiter le nombre de parts. Se rappeler que c'est d'abord un outil d'acquisition pour protéger la foret par rapport aux dérives et transformer la relation de citoyen-nes à la forêt.

Remarque RAF : ouvert à tous-tes

Groupe 3 : ça ne colle pas à mes valeurs, je trouve le projet politique fragile et donc je me pose la question de mon adhésion. Par beau temps tout peut bien se passer, mais par mauvais temps rien n'est contraignant sur la prise de bénéfices sur cette revalorisation et on propose quelque chose qui potentiellement ressembler fort à du greenwashing ce qu'on critique par ailleurs. On pourrait par exemple dire que 50% de la valeur qu'on a créé ensemble est transféré à quelque chose qui amorce un commun. Travail de gens bénévoles qui vont participer à créer de la valeur pour d'autres qui vont le récupérer (ex. sur les castors).
Ce serait un super premier pas pour faire comprendre la notion de commun à pleins de gens.
Le « C » peut vraiment porter à confusion alors qu'on le critique chez d'autres.

Remarque RAF : on ne veut pas faire quelque chose au rabais, on doit donner une définition car on a déposé la marque. Mais on ne peut pas aller dans l'ingérence par rapport à des entreprises privées. Comment faire évoluer avec ce qu'on vient d'entendre ? Il faut qu'on arrive à revendiquer des GFCE, si personne ne se reconnait GFCE on est problématique. Il y a des gens qui ont envie d'être propriétaire d'être forêts collectivement, le fonds de dotation ne répond pas forcément à toutes les demandes.

Remarque : Un outil qui s'oppose à quoi ? Il veut contrebalancer la coupe rase. Quand on aura une contrebalance on pourra passer à l'étape d'après de la révolution, principe de régénération. Les GFCE ne représentent pas grand chose en hectares mais on fait peur. Inquiétude forte des renseignements territoriaux.

3- Atelier Mise en réseau / Utopies du RAF

Participant-es : Arthur, Marion, Matteo, Marie, Yann C., Lucile, Dario, Jesse, Minh, François, Copo, Charles, Clémentine, Yann M, Sébastien, Yann M.

Prise de note secondaire, ci-dessous : Maëlle

Qu'est-ce que le RAF vous apporte ? (en quelques mots)
Jesse : la Charte pour des forêts vivantes qui nous guide
Sébastien : du soutien moral
Dario : la Charte
François : de la légitimité
Marion : De la formation et de la légitimité
Yann C : se sent moins seul, avec des vraies personnes engagées et diverses qu'on rencontre
Charles : la force de la citoyenneté, une posture
Yann M : le podcast entre Cime et Racines
Marie : une posture pour pouvoir parler des alternatives forestières
Matteo : se donner le l'élan, s'appuyer sur un réseau, se retrouver lors des AG en physique, avoir plus de visibilité (le seul canal qui marche pour recruter du monde à la scierie !)
Arthur : une continuité dans les pratiques professionnel-les entre différents maillons > se sentir filière

Qu'est-ce que vous apportez au RAF ? (en quelques mots)
Marion : **le dernier kilomètre**
Jesse : montrer qu'il est possible d'être économiquement viable tout en préservant le vivant
Dario : diffusion au niveau local des idées du RAF national > **courroie de transmission**
Marie : donner de la visibilité en local à des actions d'autres territoires
Yann M : montrer qu'il y a la présence du RAF sur un territoire, **un "réseau social" vivant**, physique en local autour des alternatives forestières, représenter le RAF lors d'évènements
François : partage d'expériences
Matteo : être un cas d'étude de crash test ! Témoigner d'une expérience, qui marche ou non, pour que le RAF centralise et diffuse
Charles : le lien direct entre des humains qui partagent les mêmes valeurs, des histoires de vie autour des forêts. La force du RAF est la multiplicité des expériences uniques qui le compose.
Yann C : un témoignage de l'intérieur d'un milieu fermé tel que les institutions ; de la publicité pour la sylviculture douce auprès des propriétaires

Minh : élargir le champ de vision avec d'autres compétences et faire des retours d'expérience

Exercice en sous groupe : dans 10 ans, comment on voudrait que le réseau soit ? Imaginez ensemble le récit d'une utopie réaliste. Comment on communique ? Se rencontre ? Quelle est la journée type d'une BL ?
Citation d'introduction :
« L'utopie est à l'horizon…
Je fais deux pas en avant,
Elle s'éloigne de deux pas,
J'avance de dix pas et l'horizon s'enfuit dix pas plus loin,
J'aurais beau avance, jamais je ne l'atteindrai,
A quoi sert l'utopie ?
Elle sert à cela : à avancer. »
Eduardo Galeano

Groupe 1 :
Dans 10 ans, il y aurait un ou plusieurs lieux, comme des cabanes, dans lesquels se retrouveraient les professionnel-les de la forêt et les citoyen.nes pour échanger… Dans ces lieux de rencontre, au coeur de forêts-jardin avec une biodiversité maximale, il y aurait une restauration forestière. Les AG du RAF seraient déconcentrées et le RAF devenu une fédération de BL qui promeut la Charte pour des forêts vivantes et couvre l'ensemble du territoire. Une foire forestière nationale géante serait organisée chaque année avec différents corps de métiers. Cette foire ferait la promotion de la Charte pour les forêts vivantes et permettrait de trouver la force et l'énergie pour œuvrer ensemble. Chacun-e repartirait dans son territoire avec de nouvelles idées.

Groupe 2 : utopie dystopique sans pétrole
Le petit RAF de l'opéra – tionnel. Il y aurait 2 salarié·es par région, travaillant dans les locaux d'une entreprise adhérente au réseau. Les infos, la matière, les savoir-faire se transmettraient de voyageur-se en voyageur-se. Des rencontres locales / régionales plus nombreuses seraient organisées au cœur de territoire plus restreints. Le lien entre les territoires se ferait par des gens qui voyagent. On organiserait 1 AG nationale tous les 10 ans. Il y aurait un système de troc "RAF": au niveau de la main d'œuvre, de la matière, des graines, des plantes, de la culture (des échanges culturels via le RAF), des échanges de savoir-faire > des échanges concrets entre les adhérents-es … une sorte de bon coin du RAF, avec un service de remplacement comme en agriculture. On se verrait plus souvent localement à des

distances où il reste raisonnable d'échanger de la matière. Il y aurait un système d'échange forestier local (image de La Belle Verte). Les échanges seraient de vive voix mais il y aurait une mailing list où on diffuserait ce qu'on a en trop > pour donner, échanger des machines, même sur des distances relativement grandes. Les CA du RAF ont lieu chez un-e membre adhérent-e. Des pôles de recherche seraient financés par de la captation sur le troc. Il y aurait de l'expérimentation sur des techniques innovantes pour produire son énergie, inventer de nouveaux outils, adapter des outils anciens aux besoins actuels (mode Atelier paysan). Il faut imaginer des petits RAF partout en France pour faire un grand RAF utopique.

Groupe 3 : projection dans un monde politique apaisé
On ne chercherait pas à gérer une pénurie de ressource (pétrole), mais composer avec l'abondance des ressources disponibles (ex : plein de pétrole qu'on n'utilise pas) et on s'autonomiserait par rapport aux ressources financières du capital.
2035 : l'AG du RAF aurait lieu à la scierie de la Joux. Ne seraient pas présents des gens de toute la France, mais des personnes plus nombreuses localement car des alternatives auraient émergé partout (foisonnement). Les rencontres du réseau ne seraient plus centrées sur la politique, mais plutôt sur un aspect culturel. Les rencontres duraient 2 semaines avec un chantier collectif pour aider la scierie + un évènement festif. Des gens convergeraient à cheval, à vélo,…par tous moyens de transport doux. Cette façon de se déplacer serait possible car les territoires traversés seraient peuplés de personnes bienveillantes. Ces temps de rencontres seviraient aussi d'espace pour se montrer des nouvelles machines et techniques. Il serait fortement recommandé de faire un compagnonnage d'un an pour découvrir de nombreuses alternatives forestières partout en France. Les alternatives seraient portées par des personnes suffisamment nombreuses pour que les personnes qui partent en compagnonnage ne manquent pas dans les territoires.
Dans 10 ans, il y aurait encore des pelles araignées dans les pentes et des abatteuses, mais cela est vu par la population comme les stigmates d'un vieux modèle en train de s'essouffler.

Conclusion : Nous devons nous diriger dans un sens et pas vers un but, avec simplicité !

Conférence

Conférence d'Alain Persuy, forestier et écologue de métier, et expert auprès de l'UICN France, de FNE et du CEN Nouvelle Aquitaine.

Prise de notes issues de la conférence avec l'aimable contribution d'Alain Persuy *et de Nicolas Tavernier, membre des alternatives forestières bretonnes.*

Le changement climatique menace-t-il nos arbres et nos forêts ? Constats et solutions.

Sujet attendu et difficile : c'est devant une salle pleine d'attentes et en quête de réponses que commence la conférence d'Alain Persuy, forestier et écologue de métier, et expert auprès de l'UICN France, de FNE et du CEN Nouvelle Aquitaine.

Les constats sont là : plus de 500 millions d'hectares de couverture forestière perdus dans le monde en une vingtaine d'année (quasiment 10 fois la surface de la France hexagonale !) ; en forêt française, des canicules plus fréquentes, des hivers « doux », gels tardifs et autres impromptus climatiques perturbent les cycles des arbres. Des sols appauvris, compactés. 35000 hectares d'épicéas scolytés. Des crises et perturbations, les arbres en ont connu d'autres depuis le lointain Dévonien… Mais jamais d'aussi rapides ! Et comment s'adapter, ou migrer, quand on ne peut se permettre qu'une génération toutes les quelques décennies, qui plus est peu mobile ?

Aussi les prévisions prévoient-elles des bouleversements importants des aires de répartition de nos essences indigènes. Avec un scénario (officiel et optimiste) à +4°C en 2100, comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? Mais malgré l'incongruité du problème posé, il reste nécessaire d'accompagner la forêt dans cette transition.

Certaines solutions provoquent stupeur et ébaubissement chez les curieux du vivant, même débutants : couper à ras des forêts diversifiées « fragiles » au profit de quelques espèces présumées « robustes ». Maximiser la ressource en eau en renonçant au sous-étage arboré. Se laisser étourdir par les promesses de l'exotisme, des Eucalyptus inflammables aux gourmands Paulownia.

Toutefois, d'autres semblent de meilleur aloi. Tout en privilégiant les espèces locales, recourir à la migration assistée, et avec grande prudence à l'exotisme. Diversifier les essences de nos forêts et privilégier le couvert continu, et bien sûr les feuillus. Ne planter qu'en cas de nécessité, plutôt que pour des comptes optimisés. Laisser à la libre évolution sa place, sur de vastes espaces.

Mais la première d'entre elles pourrait bien être de redéfinir ce qu'est une forêt. « Des terres de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant plus de 5 mètres de hauteur, un couvert forestier supérieur à 10% et une largeur d'au-moins 20 mètres » : vraiment ? L'expérience des forêts vivantes d'Alain semble plus probante que celle des experts plus acclimatés aux forêts de béton. En-deçà de 100 ha, c'est à un bois que nous avons affaire, pas à une forêt. Ce pour une raison simple : la notion essentielle d'écosystème. Suffisamment vaste et dès lors riche de sa diversité et de ses quatre strates – muscinale, herbacée, arbustive et arborescente – la forêt multiplie ses niches écologiques, sa capacité à accueillir espèces végétales et animales, à supporter entre elles des relations fonctionnelles. Ainsi biodiversifiée, la forêt, plus riche, équilibrée et résiliente, est à même d'offrir au mieux son large panel de services écosystémiques. Dont celui d'accueillir pour longtemps un écosystème de travailleurs de la forêt et du bois, soucieux de leurs impacts !

ATELIERS LIBRES SUR PROPOSITION DES MEMBRES

Dimanche 22 juin 2025

Les professionnel·les du réseau

Compte rendu : Simon Suire, participant à l'AG

Définition: on considère comme professionnel·le quelqu'un·e qui tire l'essentiel de sa subsistance de son activité en lien avec le bois ou la forêt

Constat :

- Il n'existe pas de regroupement de professionnel-les au sein du RAF
- Il y a peu de pros, aucun au CA. Certaines professions clefs de la filière (débardeur-euses mécanisé-es) ne sont pas représentées
- Les pros ont des difficultés pour avoir des pratiques en conformité avec la Charte pour des forêts vivantes, et veulent identifier les difficultés communes pour pouvoir demander de l'aide au RAF pour les résoudre

Tour de table des ordres de grandeur de volume de bois rond mobilisé par métier :

- Gestionnaire : en gérant entre 2000 & 5000 hectares, permet de mobiliser **20000m3/an** pour 2 travailleureuses

- Scierie : **1000 à 2000m3/ an** pour 3 travailleureuses
- Bûcheron grume : **3000 à 4000m3/an**
- Sylviculteur & bûcheron : 300 stères de chauffage, **100m3** de bois d'oeuvre
- Menuisière : 15m3 de bois final <=> **~ 50 à 60m3 de bois rond/an**

Il n'y aura jamais assez de metteureuses en oeuvre sur un territoire (charpentier.e.s & menusier.e.s) pour qu'un.e bûcheron.e puisse ne faire que des grumes voire que du bûcheronnage. La polyactivité semble obligatoire (e.g. un.e bûcheron.ne peut participer aux martelages guidé.e par un.e gestionnaire) pour qu'on puisse faire filière avec peu de gens.

- Une difficulté de la polyactivité est que certaines tâches (e.g. scier) demande beaucoup d'expertise.

<u>Premières difficultés identifiées pour une filière locale professionnelle</u>

- **Qui doit porter le stock?**

  - Ce serait plutôt les metteureuses en oeuvre qui pourraient porter un stock collectif
  - Un stock c'est de la trésorerie immobilisée et un support pour la fiscalité
  - Pour la scierie, les espaces de stockage sont de grands espaces d'artificialisation
  - Celui qui porte le stock peut aussi faire de la vente de détail
  - Feu la coopérative Bois07 a produit des documents sur son expérience de dépot coopératif de bois scié

- **Le capital**

Il y a plusieurs matériels très chers dans la filière :

- Engins forestiers (100k€)
- Grumier (100k€)
- Scierie (300k€)
- Ateliers de mise en oeuvre / engins de levage de charpente (100k€)

Il faut plus de 500k€pour faire une filière locale "professionnelle"
Comment trouver ce capital ? Le RAF peut-il être un fond de dotation à cet endroit?
Qui doit détenir ce capital (avec la charge mentale que ça représente) ?

- **La main d'oeuvre**

Comment trouver des gens pour faire fonctionner professionnellement la filière

- Main d'oeuvre formée
- On pourrait organiser du tuteurat avec les débutant-es
- Main d'oeuvre régulière

- Main d'oeuvre partagée entre plusieurs professionnel-les (mutualiser des fonctions supports comme le secrétariat spécialisé en forêt)

On pourrait se tourner vers une CAE ou imaginer un groupement d'employeur
Il existe un BTS PME pour disposer de soutien formé, y compris à la recherche d'aides

- **Quel avenir pour cette discussion ?**

- On peut réactivité le "club de recherche sur les filières locales"
  - Mais en s'en différentiant car on est dans une optique "pro"
  - On peut récupérer les outils numériques existants
  - On peut réinviter les anciens membres
- On désire continuer cette discussion en se retrouvant un week-end pour synthétiser nos besoins
  - On se retrouve pour une réunion en ligne en septembre pour discuter du programme et de l'organisation du week-end
  - Le week-end, on essaierait que ça soit en janvier 2026

Certain.e.s entrepreneureuses ont exprimé l'idée d'un "retour sur investissement" du temps qu'on va consacrer à ce week-end. Il y a aussi la question de ce qu'on peut apporter "en retour" au RAF si on demande des choses.

Merci de votre participation, de votre soutien et de vos pas de danses !

Un remerciement tout particulier pour l'équipe bénévole locale - Ludivine Pilu, Yann Madoret, Nicolas Tellier, Rodolphe, Chloé Clément, Simon Suire - c'était aux petits oignons, les personnes qui ont présentés des initiatives, celles qui ont pris le micro sur la scène ouverte, pour les ateliers que vous avez proposés le dimanche matin, pour toutes les idées partagées en sous-groupes, pour votre implication sans faille sur les tâches bénévoles... !